

INTER

Hiver 2012

Volume 3, numéro 1

ACTION

Bulletin pour les partenaires en sécurité civile et en sécurité incendie

DOSSIER SPÉCIAL

**Certification des résidences
privées pour aînés**
PP. 16 à 22

**Un nouveau jeu-questionnaire
sur les catastrophes
et les situations d'urgence**
P. 5

**La Grande Évacuation
en photos**
PP. 6 à 8

**Mérite québécois
de la sécurité civile**
P. 32

Québec 

MOT DU SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ

3

INFO-SCHÉMA

- En date du 14 février 2012
89 schémas ont été attestés

FORMATION

- Prix d'excellence pour l'École nationale des pompiers du Québec
- La norme NFPA 1006 *Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques* maintenant offerte en français

3

4

4

PRÉVENTION

- Jeunes avertis
Un nouveau jeu-questionnaire sur les catastrophes et les situations d'urgence

5



MSP

- MRC de Joliette
Nouvelles cartes des zones exposées aux glissements de terrain
- Résultats du sondage sur la Grande Évacuation et la Semaine de la prévention des incendies
- La Grande Évacuation en photos
- Semaine de la prévention des incendies 2011
Notre plan d'évacuation, on l'a fait!
- Sondage sur la continuité des opérations
600 entreprises déterminantes ont répondu à l'appel
- Résilience des systèmes essentiels
Une démarche gouvernementale reconnue dans le monde
- Planification d'un événement majeur
L'importance de l'analyse des interdépendances des infrastructures essentielles
- Prévention et intervention en cas d'accidents industriels
Le CMMI de Salaberry-de-Valleyfield a organisé des séances de sensibilisation
- Maintenant modifiable

5

6

6

8

11

12

13

14

15

EN QUELQUES CHIFFRES

- Déclaration des incendies au ministère de la Sécurité publique
Jusqu'au 31 mars 2012 pour les incendies survenus en 2011

15

AGENDA

15

DOSSIER

La certification des résidences privées pour aînés

- Le projet de loi 16 renforce le processus de contrôle dans les résidences
- Les propriétaires de résidences privées pour aînés sont désormais mieux outillés pour préparer leur plan de sécurité incendie

16

16



CMMI, Salaberry-de-Valleyfield

14

- Résidences privées pour aînés
Comment tenir un exercice d'évacuation de façon sécuritaire 17
- Des représentants concernés par la sécurité des aînés commentent les nouvelles mesures 18
- Dans le feu de l'action
Préparation en cas d'incendie dans une résidence pour aînés 20
- Laval
Formation incendie destinée au personnel des résidences privées pour aînés 21
- Drummondville
Formation pour une méthode d'intervention efficace en situation d'urgence 22
- Saguenay
Formation et activités de prévention 22

EN VRAC

- Colloque sur la sécurité civile 2012
Deux premiers certificats en mesures d'urgence et en sécurité civile 23
- Remise des Prix Triangle 23

EN RÉGION

- MRC de Bécancour
De la sensibilisation en temps réel au camp 9-1-1! 24
- MRC d'Arthabaska
Une équipe de bénévoles d'intervention d'urgence pour seconder les services d'urgence 25
- Rivière-du-Loup
Mise sur pied de quatre équipes spéciales d'intervention 26
- Saint-Jean-sur-Richelieu
Acquisition d'un logiciel de coordination de mesures d'urgence 27
- Bromont, Brigham et Saint-Alphonse
Mise sur pied d'une unité de sauvetage technique 28
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
Des nouveaux locaux pour la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie 28

SUR LE TERRAIN

- Congrès de l'Association des centres d'urgence du Québec
Le processus de certification des centres d'urgence 9-1-1 29
- Colloque sur la sécurité civile 2012
Premier centre d'appels d'urgence certifié 29
- Colloque Géomatique 2011
Le ministère de la Sécurité publique a présenté ses divers services 30
- Les 10 ans du 11 septembre 2001
Un atelier sur la protection des infrastructures essentielles réunit des conférenciers internationaux à Montréal 31
- Mérite québécois de la sécurité civile
Le monde municipal largement représenté parmi les lauréats 32

AGENDA

30

Vous changez d'adresse?

Il est très **important** de nous faire part de tout changement d'adresse si vous désirez recevoir par la poste le bulletin **Inter-Action** publié par la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.

Envoyez-nous vos coordonnées postales à inter-action@msp.gouv.qc.ca.

Nouvel abonnement

Toute demande pour un nouvel abonnement doit être transmise à inter-action@msp.gouv.qc.ca. Faites-nous parvenir vos coordonnées postales.

Nous nous ferons un plaisir de mettre à jour notre liste d'abonnés.

Merci de votre intérêt,

L'équipe de rédaction



MSP

Lors du Colloque sur la sécurité civile de février dernier, j'ai informé les participants de mes priorités en sécurité civile pour 2012-2013. Parmi celles-ci, j'ai insisté sur l'importance pour le ministère et ses partenaires de continuer à travailler ensemble afin d'améliorer nos capacités en matière de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement. Dans un contexte où nous avons dû gérer, en même temps, une situation d'urgence de longue durée qui a fait plusieurs sinistrés, soit les inondations historiques de la Montérégie, ainsi que d'autres sinistres ailleurs au Québec, nous avons constaté comment il est difficile, voire épuisant, pour les diverses ressources d'urgence de répondre aux multiples besoins des sinistrés. C'est pourquoi je considère comme essentiel de renforcer le travail de l'OSCQ, notamment pour assurer le maintien et la coordination des opérations des ministères et organismes concernés jusqu'au complet rétablissement de la situation.

J'ai aussi profité du colloque pour annoncer la tenue du forum en sécurité incendie qui aura lieu à Québec, les 12 et 13 juin. Cet important événement auquel le milieu de l'incendie est convié permettra de faire le bilan des réalisations depuis la mise en œuvre de la réforme qui remonte à plus de 12 ans. Ce sera également l'occasion de réfléchir sur la sécurité incendie de la prochaine décennie, notamment en ce qui concerne l'organisation des services de sécurité incendie, la formation des pompiers, les approches de sensibilisation et de prévention des incendies ou encore les services de secours dans des situations d'urgence autres que l'incendie. C'est un rendez-vous à ne pas manquer et qui aura certainement des répercussions sur les façons de faire des services de sécurité incendie pour mieux protéger la population.

D'ici là, j'espère que vous participerez nombreux à la Semaine de la sécurité civile du 6 au 12 mai, et souhaitons que Dame Nature nous accorde un répit pour un certain temps.

Guy Laroche

Sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

Info-Schéma

En date du 21 février 2012

90 schémas ont été attestés

Le 21 février 2012, 102 schémas de couverture de risques sur une possibilité de 103 avaient été déposés au Cabinet du ministre de la Sécurité publique. De ce nombre, 90 autorités régionales ont reçu leur attestation de conformité du ministre.

Soulignons qu'une carte interactive illustrant l'état d'avancement des schémas sera bientôt déposée dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique. On pourra ainsi avoir accès au schéma de chacune des autorités régionales ayant obtenu une attestation de conformité. De plus, cette carte permettra d'identifier les municipalités qui n'ont pas complété ou encore adhéré à cet exercice de planification en sécurité incendie. Il sera alors possible de connaître les motifs de leur retard ou de leur refus à déposer un schéma conforme aux orientations ministérielles.

Voici la liste des schémas récemment attestés.

Schémas attestés fin 2011 – début 2012 *	
Autorité régionale	Date d'attestation
MRC de Rouville	21 février 2012
MRC de Drummond	14 février 2012
MRC Les Basques	17 janvier 2012
MRC de Kamouraska	17 janvier 2012
MRC Les Sources	24 novembre 2011
MRC des Maskoutains	8 novembre 2011
MRC des Deux-Montagnes	8 novembre 2011

* Le 21 février 2012

Information :

Liste complète des schémas attestés
Ministère de la Sécurité publique
www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité incendie*, rubrique *Services de sécurité incendie*, cliquer sur *Schémas de couvertures de risques*, puis sur *Portrait des schémas*

Prix d'excellence pour l'École nationale des pompiers du Québec

COLLABORATION SPÉCIALE

L'Institut d'administration publique de Québec a décerné à l'École nationale des pompiers du Québec, en novembre 2011, le Prix d'excellence, catégorie fonction publique.

Cette marque de reconnaissance récompense le caractère novateur de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ). L'Institut reconnaît également le potentiel d'application des pratiques dans les autres organisations de l'État et la qualité de la gestion de l'École dans la conception, le développement des programmes et des activités ainsi que la mise en œuvre de ses réalisations.



M. Éric Houde, représentant du MSP, M. Michel Richer, directeur général de l'ENPQ, M. Claude Beauchamp, directeur des opérations de l'ENPQ, et M. Benoît Laroche, registraire à l'ENPQ

« L'École nationale des pompiers du Québec a obtenu cette reconnaissance grâce à la mobilisation et au travail acharné de tous ses employés et de tous ses partenaires », souligne le directeur de l'ENPQ, M. Michel Richer.

Un modèle d'organisation

Créée en 2000 dans la foulée de l'adoption de la Loi sur la sécurité incendie, l'ENPQ a comme mandat de structurer la formation en sécurité incendie. Elle doit également veiller à la pertinence, à la qualité et à la cohérence de la formation professionnelle des pompiers et des autres membres du personnel municipal travaillant en sécurité incendie.

L'École a mis en place un modèle d'organisation dont les activités sont décentralisées partout en province pour offrir le même service dans toutes les régions. Afin d'assurer l'uniformité de la formation, l'ENPQ a conçu des programmes de formation qui sont diffusés par l'entremise d'un réseau de 175 gestionnaires de formation et transmis par des instructeurs accrédités par l'ENPQ.

L'École nationale des pompiers du Québec est en quelque sorte le point de convergence en sécurité incendie. Son leadership dépasse désormais l'encadrement de la formation des pompiers pour inclure notamment des services-conseils et de l'assistance auprès des municipalités, ce qui permet d'entrevoir une nouvelle professionnalisation de l'ensemble des services de sécurité incendie au Québec.

La 26^e édition de la remise des Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique de Québec s'est déroulée le 17 novembre 2011, au Centre des congrès de Québec, sous la présidence d'honneur de la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Michelle Courchesne.

La norme NFPA 1006

Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques maintenant offerte en français

COLLABORATION SPÉCIALE

La norme NFPA 1006 Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques, édition 2008, est désormais accessible en français. Traduite par l'École nationale des pompiers du Québec, la version française est maintenant en vente aux Publications du Québec.

La norme NFPA 1006 établit les exigences relatives aux opérations de sauvetage technique.

Cette norme, citée en référence dans les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, vient déterminer les connaissances et les habiletés que les sauveteurs

doivent détenir pour réaliser les tâches liées à une intervention de sauvetage technique.

Ce document servira de référence aux services de sécurité incendie ainsi qu'aux organisations publiques ou privées qui désireront soumettre une demande d'homologation pour leur programme de formation.

Information :

École nationale des pompiers du Québec
www.enpq.gouv.qc.ca

Publications du Québec
www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca
 418 643-5150 ou 1 800 463-2100 (sans frais)

Jeunes avertis

Un nouveau jeu-questionnaire sur les catastrophes et les situations d'urgence

PAR LISE GARIÉPY

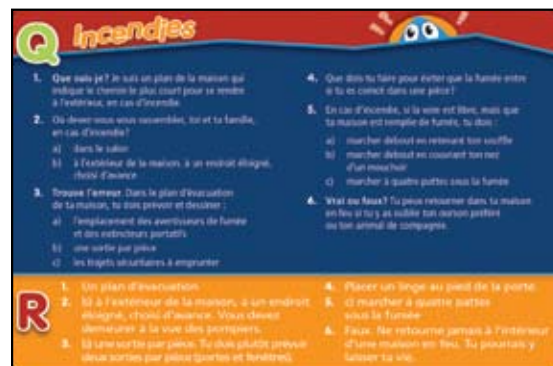
Le ministère de la Sécurité publique a conçu un jeu-questionnaire sur les catastrophes et les situations d'urgence intitulé *Jeunes avertis*. Destiné aux enseignants du 2^e cycle du primaire, cet outil pédagogique clés en main vise à consolider les connaissances acquises par les élèves.

Suite logique de la boîte à fiches *L'ABC des catastrophes et des situations d'urgence*, mise à la disposition des enseignants du 1^{er} cycle du primaire en 2010, *Jeunes avertis* contient notamment :

- un carnet de bord pour l'enseignant, incluant de l'information de base sur la sécurité civile et des mises en contexte sur les catastrophes et les situations d'urgence;
- 34 cartes questions/réponses destinées aux élèves, regroupant plus de 200 questions sur divers sinistres;
- 61 cartes conséquences cocasses.

Thématiques des fiches

- Sécurité civile (généralités)
- Incendies et feux de forêt
- Inondations
- Vents violents, orages, tornades, ouragans et tempêtes d'hiver
- Glissements de terrain dans les sols, érosion des berges des lacs et des rivières, tremblements de terre et volcans
- Pandémies
- Matières dangereuses



Information :

M^{me} Julie Gendron
Service de l'éducation du public
julie.gendron@msp.gouv.qc.ca
418 646-6777 poste 40079

www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité civile*, rubrique *Sécurité civile jeunesse avec Sécurité*

Le but du jeu est de sensibiliser les élèves aux principales catastrophes et situations d'urgence tout en leur enseignant les comportements sécuritaires à adopter. Entre autres, l'importance de préparer à l'avance une trousse d'urgence et un plan d'évacuation leur sera rappelée. Sous forme de questions/réponses, le jeu permet aux élèves de développer leur capacité à bien interpréter une situation. Il valorise aussi la responsabilité citoyenne et l'ouverture sur le monde.

Deux exemplaires du jeu-questionnaire ont été distribués à près de 1 800 directeurs d'écoles francophones. Ces derniers ont été invités à les mettre à la disposition de leurs enseignants de 3^e et de 4^e années. Le jeu sera également accessible en ligne au www.sos-securi@gouv.qc.ca, dans la section *Enseignants – 2^e cycle*, sous la rubrique *Outils pédagogiques clés en main*. D'autres activités pédagogiques en lien avec ce jeu-questionnaire seront déposées au même endroit. Tout comme le jeu *Jeunes avertis*, elles abordent plusieurs domaines d'apprentissage comme le français, les mathématiques, les arts et la science. Une version anglophone du jeu sera également accessible prochainement pour les écoles anglophones sur le site Web.

Rappelons que ce projet a été réalisé grâce au Programme conjoint de protection civile de Sécurité publique Canada.

MRC de Joliette

Nouvelles cartes des zones exposées aux glissements de terrain

PAR CHANTAL BILODEAU

La MRC de Joliette dispose maintenant d'une cartographie gouvernementale détaillée des zones exposées aux glissements de terrain pour les municipalités de Saint-Paul et de Crabtree.

Cette cartographie sert à mieux planifier l'aménagement du territoire et à mieux contrôler l'utilisation du sol. Ces cartes ont été réalisées par le Service de la géotechnique et de la géologie du ministère des Transports.

Soulignons que ces travaux de cartographie sur les zones exposées aux glissements de terrain s'ajoutent à ceux réalisés en 2007 et 2008 pour les municipalités de Notre-Dame-des-Prairies, de Saint-Charles-Borromée et de Joliette.

Information :

M^{me} Chantal Bilodeau
418 646-6777, poste 40056
chantal.bilodeau@mtp.gouv.qc.ca

Résultats du sondage sur la Grande Évacuation et la Semaine de la prévention des incendies 2011

PAR **BENOÎT MATTE**

À la lumière du sondage sur la Grande Évacuation et la Semaine de la prévention des incendies 2011, qui s'est tenu en novembre dernier auprès des services de sécurité incendie, il ressort qu'une majorité d'entre eux sont favorables à l'idée de renouveler l'expérience de la Grande Évacuation en 2012.



Près de la moitié des services municipaux de sécurité incendie ont répondu au sondage.

Les faits marquants du sondage sont les suivants :

- 47 % des répondants ont participé à la Grande Évacuation. Pour 78 % d'entre eux, l'activité s'est bien déroulée.

M. Guy Laroche, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, accompagne des membres du Service de la protection contre les incendies de Sherbrooke et une famille participant à l'exercice, rue des Grenats.

- Parmi les services de sécurité incendie qui ont participé à la Grande Évacuation, 57 % se sont dits très satisfaits ou satisfaits de la participation des citoyens.
- 74 % des services de sécurité incendie qui ont participé à la Grande Évacuation souhaitent refaire l'activité en 2012. La majorité d'entre eux désire qu'elle se tienne encore à 19 h.
- Les répondants qui n'ont pas participé à la Grande Évacuation ont donné comme principales raisons le manque de temps et de personnel ou la non-disponibilité de celui-ci.
- Quelque 42 % de ces répondants auraient l'intention d'y participer en 2012.

Le ministère considère ces données comme positives et encourageantes. De plus, les réponses et commentaires recueillis lors du sondage lui permettront de mieux soutenir les services de sécurité incendie dans l'organisation de la Semaine de la prévention des incendies 2012 et, le cas échéant, de la prochaine édition de la Grande Évacuation.

La Grande Évacuation en photos

PAR **LISE GARIÉPY**

Des centaines de services de sécurité incendie ont pris part à l'activité collective la Grande Évacuation le 12 octobre 2011. Voyez en photos comment s'est déroulé cet événement populaire.

Drummondville



À Drummondville, une vingtaine de pompiers accompagnés d'élus municipaux ont visité quelque 800 résidences situées dans 5 districts de la ville. Des barrages routiers ont été érigés dans les secteurs ciblés afin de rappeler aux citoyens de mettre en pratique leur plan d'évacuation. Plusieurs familles étaient au rendez-vous.

MRC des Granits



Plusieurs municipalités du territoire de la MRC des Granits ont pris part à la Grande Évacuation. Cette activité devait entre autres susciter une discussion familiale sur la sécurité en cas d'incendie, notamment sur le plan d'évacuation. Sur la photo, les membres d'une même famille se sont rejoins au point de rassemblement prévu dans leur plan d'évacuation.

MRC des Laurentides

La MRC des Laurentides a mobilisé les pompiers de plusieurs municipalités afin de sensibiliser la population à l'importance de préparer son plan d'évacuation et de le mettre en pratique. Les services de sécurité incendie des municipalités du territoire de la MRC avaient sélectionné trois familles par tirage au sort dans les écoles primaires pour faire l'exercice d'évacuation. Les pompiers ont alors chronométré les temps d'évacuation et ont remis aux participants une trousse de sécurité comprenant un extincteur ABC, un avertisseur de fumée à pile, une pile 9 volt et un détecteur de monoxyde de carbone.

Amherst



Les pompiers d'Amherst ont visité la famille St-Pierre-Crispin qui demeure à Rockway Valley.

La Conception



Les participants ont reçu une trousse de sécurité.

Mont-Tremblant



Le jeune Thomas a suivi les consignes à la lettre lors de l'exercice d'évacuation.

Huberdeau et Montcalm



Une des familles visitées par les pompiers de Huberdeau et Montcalm.

Val-David



Les pompiers se sont réunis pour remettre une trousse de sécurité à la famille gagnante.

Val-Morin



Les enfants étaient fiers de poser en compagnie des pompiers à la fin de l'exercice.



Princeville



Francis Arel, Hebdo La Nouvelle

Une vingtaine de pompiers ont circulé dans une rue ciblée d'avance afin de diriger l'exercice. Une quarantaine de familles de la rue Fréchette avaient préalablement accepté de participer à l'exercice. À 19 h, le 12 octobre, chaque famille devait actionner l'avertisseur de fumée et mettre en pratique le plan d'évacuation déjà élaboré.

Longueuil



SSIAL

Les résidents d'un édifice à logements multiples ont évacué en grand nombre lors de l'exercice d'évacuation planifié par le Service de sécurité incendie de Longueuil. Même toutou est sorti! Les pompiers ont remis des cadeaux aux familles ayant le mieux réagi dans les huit endroits ciblés dans les cinq villes et trois arrondissements.

Laval

Le 12 octobre, les pompiers ont circulé dans les rues de plusieurs quartiers à bord de leurs camions, gyrophares en action, pour rappeler aux citoyens de mettre en pratique leur plan d'évacuation. Le Département de sécurité incendie de Laval avait formulé trois consignes à l'intention des résidents : vérifier leurs avertisseurs de fumée, faire leur exercice d'évacuation et se rendre au point de rassemblement. La famille Blondin-Hogue n'a pas hésité à suivre les conseils reçus du service de sécurité incendie.



Vincent Girard

Semaine de la prévention des incendies 2011

Notre plan d'évacuation, on l'a fait!

PAR LISE GARIÉPY

La Semaine de la prévention des incendies s'est déroulée du 9 au 15 octobre 2011 sous le thème « Notre plan d'évacuation, on l'a fait! »

Lors du lancement de la Semaine le 7 octobre à Rivière-du-Loup, le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, a invité les citoyens à prendre connaissance des gestes concrets à poser pour assurer leur sécurité et celle de leurs proches. Il a insisté sur l'importance d'élaborer un plan d'évacuation de la résidence familiale et de le mettre en pratique.

Plusieurs services de sécurité incendie ont mis sur pied des activités afin de sensibiliser la population à la prévention des incendies.

Voici un bref tour d'horizon de quelques activités réalisées lors de cette semaine aux quatre coins du Québec.



MSP

Le ministre Robert Dutil lors du lancement à Rivière-du-Loup. →

Drummondville

Les 4, 5 et 6 octobre 2011, des pompiers du Service de sécurité incendie de Drummondville, accompagnés de joueurs de hockey des Voltigeurs de Drummondville, ont visité quelque 300 résidences pour promouvoir l'installation d'un avertisseur de fumée par étage, comme le prévoit la réglementation municipale.

Lors de l'inspection, les joueurs ont remis aux résidents dont l'avertisseur de fumée fonctionnait un coupon échangeable contre une paire de billets pour un match des Voltigeurs. De plus, une quarantaine d'avertisseurs de fumée ont été distribués, avec la collaboration de Promutuel Drummond, aux propriétaires des résidences où il n'y avait pas un avertisseur par chaque étage. Une cinquantaine de piles ont également été remplacées.

Le 9 octobre, les familles ont pu visiter les camions-pompes et échelles stationnés au Centre Marcel-Dionne. Dépliant sur l'avertisseur de fumée en main, les personnes présentes ont testé leurs connaissances afin d'être admissibles au tirage d'un chandail autographié par l'équipe de hockey des Voltigeurs.

Information :

M^{me} Marie France Bergeron
Service de sécurité incendie de Drummondville
819 474-8999



SSI Drummondville



SSI Drummondville

Val-des-Monts



SSI Val-des-Monts



SSI Val-des-Monts

Six élèves de Val-des-Monts ont eu la chance d'obtenir un poste de pompier d'un jour. Ils ont ainsi pu procéder à l'extinction d'un feu de paille, en compagnie d'un pompier du Service de sécurité incendie de Val-des-Monts. Le secteur de la prévention a procédé à des activités de sensibilisation auprès des enfants dans les garderies.

De leur côté, les pompiers Jonathan Raymond, Sébastien Marmen, Alexandre Forget et Alexandre Poulin-Brzeau ont animé une séance de sensibilisation sur les huit comportements sécuritaires à suivre en sécurité incendie auprès des enfants d'une garderie.

Information :

M. Charles Éthier
Service de sécurité incendie de Val-des-Monts
819 457-9400, poste 2213
charlesethier@val-des-monts.net



SSI Lachute

Lachute

À l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies et de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, les pompiers du Service de sécurité incendie de la Ville de Lachute ont participé à l'Heure du conte, le 15 octobre 2011 à la bibliothèque municipale. Ils ont ainsi raconté aux enfants de trois à cinq ans de belles histoires enflammées.

Information :

M. Pierre Morand
Service de sécurité incendie de la Ville de Lachute
450 562-3781, poste 267
pmorand@ville.lachute.qc.ca

L'Anse-Saint-Jean



SSI L'Anse-Saint-Jean

Le Service de sécurité incendie de L'Anse-Saint-Jean a tenu un kiosque de sensibilisation en prévention incendie lors du Symposium des villages en couleurs, les 8 et 9 octobre dernier. M. Pierre Roy, directeur du service incendie, en a profité pour prodiguer des conseils aux citoyens et aux nombreux visiteurs sur le plan d'évacuation, l'avertisseur de fumée et le détecteur de monoxyde de carbone. Plus de 20 000 personnes ont fréquenté le site du symposium.

Information :

M. Pierre Roy
Service de sécurité incendie de L'Anse-Saint-Jean
info@lanse-saint-jean.ca

Waterloo



SSI Waterloo



SSI Waterloo

Trente-six élèves des écoles primaires du secteur de Waterloo ont été proclamés pompiers d'un jour. Ils ont reçu une formation en réanimation cardio-respiratoire (RCR), une formation sur le défibrillateur et une autre sur l'utilisation des extincteurs.

Information :

M. Patrick Gallagher
Service de sécurité incendie de Waterloo
450 539-2282, poste 310
p.gallagher@ville.waterloo.qc.ca

Alma



Gimmy Desbriens

Victoriaville

Le Service de sécurité incendie de Victoriaville a utilisé son système d'automate d'appels pour joindre quelque 20 000 résidences. Pendant cinq jours, un message préenregistré rappelait aux citoyens que, lors de la période de changement d'heure, le service de sécurité incendie recommande de prendre quelques minutes pour changer la pile de leurs avertisseurs de fumée, puisque des avertisseurs fonctionnels sauvent des vies. Le service de sécurité incendie a ainsi pu établir des statistiques de réponses en direct et des messages laissés sur les répondeurs à la suite de cette communication automatisée.

Information :

M. Rudy Hamel
819 752-5535
rudy.hamel@ville.victoriaville.qc.ca

Le Service de sécurité de la Ville d'Alma a tenu le 9 octobre 2011 une activité portes ouvertes. Près de 1000 personnes se sont déplacées à la caserne pour profiter des conseils des 25 pompiers sur place. Certains partenaires en sécurité étaient au rendez-vous, dont La Croix-Rouge section Lac Saint-Jean Est, ainsi que des représentants de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique et de la Sûreté du Québec du poste d'Alma.

Information :

M. Jacky Piquette
418 669-5059

Sondage sur la continuité des opérations

600 entreprises déterminantes ont répondu à l'appel

PAR MARIETTE TROTTIER, MDEIE

Le sondage sur la continuité des opérations, réalisé l'été dernier auprès de 600 entreprises déterminantes (*) de toutes les régions du Québec, révèle que près de 40 % d'entre elles ont prévu des mesures d'urgence pour la continuité de leurs opérations.

De plus, 43 % des entreprises qui ont un plan pensent augmenter leur efficacité en cas de sinistre. Les principaux autres avantages sont :

- la facilité de la gestion de crise et de la prise en charge des opérations;
- la poursuite des opérations critiques et la capacité de faire face à l'imprévisible.

Cinq principales raisons pour produire un plan de continuité

1. Obtention d'un tarif préférentiel de l'assureur
2. Demande des clients
3. Obligation légale
4. Incitatif financier
5. Demande du banquier (tarif préférentiel) ou des investisseurs

Pas de plan, pourquoi?

D'une part, des répondants évoquent les prétextes suivants :

- 27 % ont d'autres priorités;
- 20 % n'en voient pas l'utilité;
- 16 % croient que la réalisation d'un plan demande trop de temps et que les coûts sont trop élevés;
- 12 % s'interrogent sur sa pertinence;
- 9 % évaluent que le risque de subir un sinistre est faible.

D'autre part, une proportion de près de 60 % des entreprises ignorent si leurs fournisseurs et sous-traitants ont un tel plan et 21 % affirment qu'ils n'en ont pas.

Les sinistres et leurs conséquences

Alors que le tiers des entreprises confirment avoir déjà subi un sinistre, 85 % de celles qui en ont été épargnées affirment qu'il est possible qu'elles doivent y faire face un jour.

Parmi les principales conséquences des sinistres évoquées par les entreprises, signalons la perte de production, de revenus et de matériel, la fermeture de l'entreprise ainsi que les pertes financières attribuables à la reconstruction ou à l'achat d'équipement.

Principaux sinistres subis par les entreprises

Incendie ou feux de forêt	43 %
Tempêtes de verglas	16,6 %
Inondations	12,6 %
Pannes électriques prolongées	5,3 %
Vandalisme/terrorisme	4 %

Plan d'action du MDEIE

Les résultats de ce sondage permettent donc au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) d'en savoir davantage sur l'état d'avancement de la démarche de gestion dans la continuité des opérations des entreprises déterminantes.

À la lecture des résultats, le MDEIE entend établir un plan d'action pour amener les entreprises à amorcer ou à bonifier une démarche de gestion en continuité des opérations ainsi qu'un plan de communication, afin de mieux faire connaître le *Guide en gestion de la continuité des opérations*. En effet, seulement 8 % des entreprises sondées affirment connaître ce guide et le tiers d'entre elles l'utilisent. Signe encourageant, plus de 80 % des entreprises sont intéressées à en prendre connaissance.

La gestion de la continuité des opérations sert à déterminer les menaces potentielles et leurs conséquences sur les activités d'une organisation. Une telle approche permet d'intervenir efficacement devant ces menaces afin de sauvegarder les intérêts, la réputation, la marque et les activités essentielles de l'organisation.

Rappelons que la gestion de la continuité des opérations découle du plan d'action du MDEIE qui est porteur de la mission « Activités économiques » du plan national de sécurité civile.

Une entreprise est évaluée déterminante par une direction régionale du ministère si elle possède un nombre d'employés relativement important et significatif et qu'elle a un impact sur sa communauté. D'autres facteurs peuvent être considérés pour l'établissement de cette liste, tels que : l'entreprise travaille dans un créneau d'excellence de la région, elle est établie dans une ville monoindustrielle, elle est une grande donneuse d'ordres (qui donnent beaucoup de contrats), elle est une intégratrice ou une sous-traitante stratégique.

Information :

M^{me} Céline Tremblay
Responsable substitut à la mission « Activités économiques »
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
418 691-5698, poste 4870

Résilience des systèmes essentiels

Une démarche gouvernementale reconnue dans le monde

**PAR BENOÎT ROBERT ET RACHEL PAGÉ-BÉLANGER, CRP
ET JEAN-MARC NEAULT, MSP**

Le déluge du Saguenay (1996), la tempête du verglas (1998) ou plus récemment les inondations en Montérégie (2011) sont des exemples de perturbations ayant eu de lourdes conséquences sur la société québécoise. Plusieurs ressources nécessaires au bon fonctionnement de la société peuvent être touchées par ce type d'événement. Ces ressources, considérées comme étant des ressources essentielles, sont fournies par des systèmes dits essentiels.

Par exemple, l'alimentation en eau potable, en nourriture, en pétrole, en gaz, la fourniture de biens et de services gouvernementaux jouent un rôle déterminant dans la capacité de l'État à fournir des services et des ressources essentiels à la population. Ainsi, une perturbation dans la fourniture de ceux-ci peut avoir des conséquences importantes sur la population, sur l'économie ou sur le gouvernement.

C'est pourquoi l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) poursuit depuis plusieurs années une démarche gouvernementale de résilience des systèmes essentiels. Cette démarche, entreprise par le sous-comité résilience de l'OSCQ, a été réalisée avec la collaboration du Centre risque & performance de l'École Polytechnique de Montréal.

Une démarche québécoise reconnue à l'international

Avec la collaboration de plusieurs ministères et organismes, le Centre risque & performance a réalisé des portraits des systèmes essentiels ciblés. Ces portraits précisent les principaux acteurs, leur statut ainsi que leurs rôles spécifiques pour le maintien de la productivité de chaque système. La caractérisation des systèmes a permis de faire ressortir plus d'une centaine de ressources qui assurent le bon fonctionnement de la société québécoise.

À l'intérieur de cette démarche, dix systèmes essentiels ont été déterminés pour le Québec :

1. Activités gouvernementales et services aux citoyens/communications gouvernementales
2. Alimentation
3. Bâtiment
4. Eau et matières résiduelles
5. Énergie
6. Finances
7. Santé
8. Sécurité
9. Télécommunications et technologies de l'information
10. Transport

Par cette démarche, le Québec s'illustre sur la scène internationale. Bien peu de nations ont mené des études aussi concrètes pour évaluer le caractère critique (criticité) des ressources essentielles. Plus important encore, ces connaissances s'appuient sur les quatre dimensions de la sécurité civile, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Des ressources essentielles qui ont un impact sur la santé

Avant d'impliquer les organisations non gouvernementales, les représentants du gouvernement du Québec au sous-comité résilience de l'OSCQ ont entrepris des travaux pour accroître leurs connaissances de chaque système essentiel et en dresser un portrait. Il s'agit donc d'un réel travail multidisciplinaire qui demande un engagement de toutes les organisations qui composent chaque système. La présentation de ces résultats préliminaires permettra de s'appuyer sur des résultats concrets et démontrera l'importance et la pertinence de la démarche amorcée.

Les ministères et organismes membres du sous-comité résilience de l'OSCQ ont tout d'abord évalué si l'interruption de la fourniture d'une ressource aurait un impact à court et à moyen terme sur la population. On voulait déterminer si la santé, la sécurité, le bien-être économique et social, les activités économiques et l'administration des institutions des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire seraient perturbés en cas de situations d'urgence.

Des portraits préliminaires ont été établis dans chacun des systèmes essentiels du Québec et des activités de validation de ces portraits doivent être réalisées prochainement auprès de l'ensemble des partenaires. Toutefois, ces résultats permettent déjà de mettre en évidence la criticité de plusieurs ressources. Ainsi, il appert qu'environ 15 % de l'ensemble des ressources essentielles ont un impact direct sur la santé de la population dans les 72 premières heures suivant la perturbation. Au-delà de ce délai, une interruption de fourniture de près de 35 % des ressources pourrait affecter la santé de la population.

Dans son document *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles*, Sécurité publique Canada rappelle que le seuil d'autosuffisance pour les citoyens est de 72 heures. En effet, selon Sécurité publique Canada, « les Canadiens ont la responsabilité de se tenir individuellement prêts à réagir aux perturbations et de s'assurer qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille pendant au moins les 72 premières heures lors d'une urgence ».

Ces résultats permettent d'instaurer des mesures spécifiques concernant les ressources dont la société est plus dépendante. De plus, ces résultats peuvent aider les ministères et organismes à mettre à jour leurs plans de gestion des urgences, dont le Plan national de la sécurité civile. À terme, il sera possible pour le sous-comité résilience de l'OSCQ de créer un index de criticité ciblant les ressources dont la non-disponibilité aurait le plus d'impacts au Québec.

Information :

M. Benoît Robert
Centre risque & performance
514 340-4711, poste 4226
benoit.robert@polymtl.ca

M. Jean-Marc Neault
Ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 40073
jean-marc.neault@misp.gouv.qc.ca

Planification d'un événement majeur

L'importance de l'analyse des interdépendances des infrastructures essentielles

PAR GABRIEL YAN ET BENOÎT ROBERT

CENTRE RISQUE & PERFORMANCE

Le Centre risque & performance (CRP) de l'École Polytechnique de Montréal a mis au point des outils fort utiles pour faciliter la planification d'événements majeurs ou d'envergure.

Afin d'assurer la réussite de tels événements ou encore d'anticiper d'éventuels problèmes liés aux interdépendances des infrastructures essentielles, le CRP a élaboré des outils pour :

- réduire la vulnérabilité des organisations face à l'utilisation des ressources et des services essentiels;
- assurer une meilleure gestion du site de l'événement;
- faciliter la collaboration entre les différents partenaires.

Les ressources et les services essentiels ont été divisés en deux catégories afin d'élaborer des outils en conséquence :

1. Ressources les plus critiques : l'électricité, le gaz naturel, les produits pétroliers, l'eau potable, l'eau de service, les technologies de l'information et de communications.
2. Autres services : la collecte de déchets, le transport de personnes, le transport de marchandises, le service de santé, le service alimentaire, les services gouvernementaux, les services financiers, le service de sécurité, le service de sécurité incendie et l'hébergement.

La réalisation d'un événement majeur comme un sommet politique, un événement sportif ou encore un festival est tributaire de la mobilisation de nombreuses organisations. Pour accomplir leurs rôles, celles-ci utilisent des ressources et des services jugés essentiels, comme l'eau, l'électricité et les télécommunications.

Une ressource ou un service non disponible peut empêcher une organisation de fournir ses services durant l'événement. Selon le nombre d'organisations qui utilisent cette même ressource et l'importance des rôles joués par celles-ci, cette non-disponibilité peut sérieusement compromettre le déroulement de l'événement.

Des outils pour faciliter la collecte de données

Les outils élaborés par le CRP de l'École Polytechnique de Montréal se déclinent en dix modules. Ceux-ci, présentés sous la forme de guides, aident les organisateurs d'événements dans la collecte de données et dans l'analyse de problèmes potentiels.

La collecte de données se limite à un minimum d'information afin de répondre aux contraintes de confidentialité. Quant à l'analyse de données, elle peut être confiée à un des organisateurs de l'événement. Pour chacune des analyses proposées, des indications précises sont fournies pour amener les organisateurs d'événements à formuler des recommandations qui permettront de bonifier les mesures de protection et d'atténuation à mettre en place. Des listes de vérification, qui peuvent être utilisées seules ou en complément des différents modules, sont également proposées.

Et si c'était arrivé neuf jours plus tôt...

Pour bien illustrer la problématique, prenons l'exemple de l'organisation du Sommet du G20 à Toronto au printemps 2010.

Les 26 et 27 juin 2010, Toronto a accueilli le quatrième sommet du G20. L'emplacement de cet événement d'envergure a été choisi en raison du grand nombre de participants attendu et de l'accessibilité aux infrastructures essentielles. Neuf jours après ce sommet, soit le 6 juillet 2010, une panne électrique majeure a plongé le centre-ville de Toronto dans le noir pendant un peu plus de trois heures. Selon les porte-parole des compagnies d'électricité, une telle panne peut survenir à n'importe quel moment, même si les opérations de maintenance sont assurées régulièrement. Cette panne aurait donc pu survenir durant le Sommet du G20.

Si une telle situation s'était produite, les infrastructures et le fonctionnement des équipements nécessaires à la tenue de cet événement auraient assurément été perturbés. On n'a qu'à penser au métro et aux tramways desservant le centre-ville de Toronto, aux ascenseurs du bâtiment abritant le sommet, aux systèmes de surveillance par caméras, au réseau d'eau alimentant les bornes d'incendie ainsi qu'aux systèmes de communications qui auraient été paralysés. Des problèmes auraient pu aussi être observés dans la zone délimitée par le périmètre de sécurité et dans la périphérie de celle-ci, par exemple la circulation routière et piétonnière, le déploiement d'équipements en situation d'urgence ainsi que l'accès au périmètre de sécurité en situation d'urgence.

Afin de s'assurer d'une certaine souplesse, plusieurs de ces modules peuvent être utilisés individuellement. La présentation des outils permet donc aux organisateurs de choisir les modules pertinents au contexte de leur événement et de les utiliser en fonction de leur mode de planification.

Accessibles sur le Web

Tous ces outils peuvent être consultés sur le site Web de l'École Polytechnique de Montréal.

Il est à noter qu'une section du site vise, entre autres, la création d'une communauté de pratique. Les utilisateurs peuvent y présenter des suggestions pour bonifier les outils ou encore soumettre des documents de référence. L'objectif est de faire évoluer les outils à la suite de leur utilisation par de nombreuses organisations afin qu'ils deviennent mieux adaptés aux problèmes concrets des organisateurs d'événements majeurs ou d'envergure.

Information :

Événements majeurs et d'envergure
www. www.polymtl.ca, onglet *Événements d'envergure*

Centre risque & performance
benoit.robert@polymtl.ca
M. Benoît Robert
514 340-4711, poste 4226

M. Gabriel Yan
gabriel.yan@polymtl.ca
514 340-4711, poste 3649

Prévention et intervention en cas d'accidents industriels

Le CMMI de Salaberry-de-Valleyfield a organisé des séances de sensibilisation

PAR MICHEL MÉNARD

VILLE DE SALLABERRY-DE-VALLEYFIELD

Le Comité mixte municipal-industriel (CMMI) de Salaberry-de-Valleyfield a entrepris, en octobre 2011, une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et de ses partenaires.

Ainsi, près de 450 citoyens ont pu prendre connaissance des nombreuses initiatives du CMMI depuis 6 ans visant à réduire les risques d'accidents industriels majeurs sur le territoire de la municipalité. Quant aux partenaires, ils ont été sensibilisés à l'importance de développer une culture de sécurité civile.

C'est sous le thème Prévention et intervention en cas d'accidents industriels que le CMMI a entre autres organisé deux rencontres publiques, les 8 et 9 novembre 2011 à l'Hôtel Plaza.

Séances publiques

Lors de ces rencontres, les citoyens ont assisté à une présentation expliquant le rôle du CMMI et identifiant les principaux risques d'accidents majeurs sur le territoire et leurs conséquences sur la santé. Il a aussi été question des mesures de prévention et de protection, des partenaires et des intervenants impliqués lors d'un accident industriel majeur, des moyens d'alerte ainsi que des consignes à suivre.

Par la suite, les citoyens ont pu visiter les stands d'information tenus par les 16 industries et les 5 organismes gouvernementaux présents ainsi que par les représentants des citoyens qui siègent au CMMI.

« Nous réitérons l'importance pour chaque famille de préparer sa trousse de sécurité de 72 heures, et, le cas échéant, de suivre à la lettre les consignes diffusées », de confirmer M^{me} Céline Tremblay et M. Robert Larivière, représentants des citoyens.

Les citoyens avaient aussi la possibilité de voir les véhicules d'urgence et les postes de commandement de la Sûreté du Québec, du Service de sécurité incendie de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, d'Environnement Canada ainsi que le poste de coordination mobile de la sécurité civile.

Toute l'équipe du CMMI a ainsi mis à profit ses diverses expertises afin de présenter les démarches de chaque industrie. Les visiteurs ont apprécié la préoccupation des intervenants de vulgariser une information qui peut être ardue pour le citoyen.

Bilan des réalisations

Les citoyens ont aussi pris connaissance du bilan des réalisations présenté par les experts en sinistres, en sécurité civile, en santé, en environnement et en sécurité incendie. Il a notamment été question des actions et des moyens mis en place afin d'évaluer les risques et les conséquences d'un accident industriel majeur sur le territoire municipal. On a aussi énoncé les moyens mis en place afin de prévenir les sinistres, d'en limiter les conséquences sur la population, sur les biens et sur l'environnement. La planification et la préparation des interventions d'urgence et les consignes



Les citoyens se sont présentés en grand nombre aux stands d'information.

à suivre par les citoyens en cas d'accident industriel majeur ont également été abordés.

« Salaberry-de-Valleyfield est un pôle industriel majeur responsable, une ville industrielle créatrice d'emplois. Plus de 15 200 personnes y travaillent, dont 4 000 dans les secteurs industriel et de la construction. La Ville ainsi que les entreprises et les industries sont des entités responsables et elles travaillent ensemble à la sécurité de leur personnel, de leurs voisins et de la population », soutient le maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Denis Lapointe. « Depuis 2005, nous avons l'avantage de bénéficier de la présence d'un comité mixte municipal industriel, ce qui fait en sorte d'assurer la gestion responsable des risques sur le territoire et, par ricochet, la sécurité des citoyens et celle de leur famille », poursuit-il.

Partenaires rencontrés

- Élus municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que des représentants des MRC de Beauharnois-Salaberry, de Vaudreuil-Soulanges et du Haut-Saint-Laurent;
- Représentants des milieux de l'enseignement et de la culture;
- Responsables de résidences pour aînés et des centres de la petite enfance;
- Représentants d'Environnement Canada, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, d'Hydro-Québec, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec, du palais de justice, de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie, tous les membres du Service de sécurité incendie et des intervenants de la sécurité civile du Québec;
- Entreprises du parc industriel et portuaire Perron;
- Représentants des comités de liaison industrie/citoyens voisins de CEZinc, d'AkzoNobel et de Grace Canada et l'ensemble des responsables des mesures d'urgence du Centre de santé et de services sociaux du Suroît.

Rencontre des partenaires

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure adhésion des acteurs de la communauté à une culture de sécurité civile, les coprésidents du CMMI, MM. Jean-François Gagnon et Michel Ménard, ont rencontré, depuis octobre 2011, plusieurs partenaires majeurs du milieu pour expliquer en détail la démarche systématique et structurée du CMMI.

Rappelons que le CMMI de Salaberry-de-Valleyfield, coprésidé par M. Jean-François Gagnon, directeur du Service des ressources humaines chez CEZinc, et M. Michel Ménard, directeur du Service de sécurité incendie de la Salaberry-de-Valleyfield, est une initiative volontaire et responsable des industries du milieu. Il a été mis en place conjointement avec la Ville afin d'être mieux préparé aux accidents industriels pouvant survenir sur le territoire de la municipalité et ainsi mieux gérer les risques que comporte la vie en milieu urbain.

Il est constitué de représentants de 16 entreprises industrielles du territoire de Salaberry-de-Valleyfield, de représentants des milieux de la santé, de divers ministères fédéraux et provinciaux ainsi que de 3 représentants des citoyens.

Information :

M. Michel Ménard
Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield
450 370-4751
michel.menard@ville.valleyfield.qc.ca

Maintenant modifiable

Le guide *Plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence à l'intention des services de garde* est maintenant offert en format PDF modifiable sur le site Web du ministère de la Sécurité publique. Les personnes qui le souhaitent peuvent maintenant remplir le document directement à l'écran et le sauvegarder sur leur ordinateur. Ce guide est accessible à www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité incendie*, rubrique *Publications et statistiques*.



Information :

M^{me} Marie-Pierre Blais
418 646-6777, poste 40059
marie-pierre.blais@msh.gouv.qc.ca

En quelques chiffres

Déclaration des incendies au ministère de la Sécurité publique

Jusqu'au 31 mars 2012 pour les incendies de 2011

PAR ANNIE GRAVEL

La Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie invite les services de sécurité incendie à déclarer les incendies survenus en 2011 sur leur territoire avant le 31 mars 2012 afin de produire dans les meilleurs délais les statistiques 2011.

Article 34

« Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, **au plus tard le 31 mars** de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.

Toutefois, un renseignement dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'avoir un effet sur une procédure judiciaire dans laquelle la municipalité ou un membre de son conseil a un intérêt peut n'être rapporté que lorsque le jugement dans cette cause est passé en force de chose jugée. (L.R.Q., chapitre S-3.4) »

Pour ce faire, le Service des statistiques rappelle les obligations de la Loi sur la sécurité incendie concernant la déclaration des incendies.

Rappelons que la qualité des statistiques produites par le ministère de la Sécurité publique repose sur la collaboration des services de sécurité incendie à déclarer les événements survenus sur leur territoire.

Information :

M^{me} Sylvie Mathurin
Chef du Service des statistiques
418 646-6777, poste 40013

À l'agenda

Semaine de la sécurité civile

Dates : 6 au 12 mai 2012

Thème : *La nature ne pardonne pas!
Êtes-vous prêt?*

Information : 418 646-6777, poste 40075

Web : www.securitepublique.gouv.qc.ca,
onglet *Sécurité civile*, rubrique *La sécurité civile au Québec, Activités et événements*

Le projet de loi 16 renforce le processus de contrôle dans les résidences

COLLABORATION SPÉCIALE

L'adoption, le 30 novembre 2011, du projet de loi 16 sur la certification des résidences privées pour aînés vient renforcer le processus de contrôle des activités d'hébergement en résidence privée. Les exploitants ont donc jusqu'au 30 novembre 2012 pour obtenir un premier certificat de conformité.

Par ailleurs, ce projet de loi légalise la dénomination « résidence privée pour aînés ». Seuls les exploitants ayant obtenu leur certification pourront donc utiliser cette appellation dans leur raison sociale.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied une équipe de 23 inspecteurs qui a amorcé dès décembre 2011 la visite de résidences privées pour aînés afin de s'assurer de l'application des exigences liées à la certification.

La sécurité de plus de 110 000 personnes âgées qui vivent dans plus de 2 125 de ces résidences en sera ainsi accrue.

Régie du bâtiment du Québec

Toutes les résidences privées pour aînés, même celles hébergeant 10 personnes ou moins, sont désormais assujetties entre autres aux exigences de la Régie du bâtiment du Québec. Cela permettra de mieux encadrer la conformité du bâtiment et du matériel de protection incendie aux normes et à la législation actuelles. De plus, il est toujours obligatoire pour un exploitant d'établir un plan de sécurité incendie.

À noter qu'un règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidences pour aînés est entré en vigueur le 1^{er} février 2007. L'article 19 de ce règlement oblige depuis ce temps l'exploitant à établir un plan de sécurité incendie.

Information :

Ministère de la Santé et des Services sociaux
www.msss.gouv.qc.ca
Onglet Groupes de population, rubrique Personnes âgées,
cliquer sur Résidences pour personnes âgées – Certification

Les propriétaires de résidences privées pour aînés sont désormais mieux outillés pour préparer leur plan de sécurité incendie

PAR LISE GARIÉPY

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) a publié en novembre 2011 le Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées. Les exploitants de résidences privées pour aînés soumis à l'obtention d'un certificat de conformité sont désormais mieux outillés pour préparer leur plan de sécurité incendie et parfaire leur processus d'évacuation en cas d'incendie.

Ce document s'adresse également aux membres des services de sécurité incendie, notamment les préventionnistes, et à toute personne possédant une formation en prévention des incendies qui seront appelés à travailler sur les plans de sécurité incendie et les procédures d'évacuation pour ces types de résidences.

Le complément bonifie l'information contenue dans le guide pratique, publié en 2008, concernant l'élaboration d'un plan de sécurité incendie et l'importance de réaliser des exercices d'évacuation.

Le complément précise certaines notions sur la préparation des plans de sécurité incendie et définit des bases claires pour en évaluer la validité

lors d'exercices, ce qui a une incidence sur la certification des résidences. Il comprend cinq sections :

1. Rôles et responsabilités des intervenants concernés par la sécurité incendie dans les résidences pour aînés
2. Élaboration d'un plan de sécurité incendie
3. Préparation d'un exercice d'évacuation
4. Amélioration du plan de sécurité incendie
5. Maintien et mise à jour du plan de sécurité incendie

Dans le souci d'implanter un processus d'amélioration continue, le MSP rappelle aux exploitants et aux intervenants en sécurité incendie l'importance de la prévention des incendies et de la préparation à une évacuation de toutes les personnes logeant ou travaillant dans la résidence. Au fil des activités de sensibilisation et de préparation précédant les exercices d'évacuation, chacun comprendra mieux son rôle et améliorera sa capacité à réagir adéquatement en cas d'urgence.

Rappelons que l'élaboration d'un plan de sécurité incendie pour les résidences privées pour aînés a été rendue obligatoire en vertu de la réglementation au sujet de la certification des résidences privées pour aînés. Le plan de sécurité incendie vise plus particulièrement à :

- Parfaire la connaissance des rôles et des responsabilités des différents acteurs prenant part à l'exercice, des tâches et



- des consignes qui leur sont adressées et de l'utilisation des équipements pour faciliter l'évacuation;
- Favoriser l'intervention rapide du service de sécurité incendie, des employés et des organismes concernés lors de l'évacuation par la transmission automatisée de toute alarme à la résidence;
- Coordonner l'action et l'échange d'information auprès de tous les intervenants visés, autant ceux présents à l'intérieur de la résidence que ceux qui se sont engagés auprès de l'exploitant à soutenir l'évacuation et la prise en charge des évacués;
- Consolider les liens de collaboration avec le personnel, les résidents et les partenaires.

En favorisant la sensibilisation des résidents, du personnel et des intervenants en sécurité incendie ainsi que la mise en place de mécanismes de coordination et de prise de décision, le ministère de la Sécurité publique espère ainsi rehausser la sécurité des personnes âgées vivant en résidence.

Information :

Ministère de la Sécurité publique

www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité incendie*, rubrique *Publications et statistiques*, cliquer sur *Pour les résidences de personnes âgées*

Comment tenir un exercice d'évacuation de façon sécuritaire

PAR YVAN CHASSÉ

Même si tous conviennent de l'importance des exercices d'évacuation, la tenue de tels exercices dans une résidence privée pour aînés soulève des questions en raison de la capacité d'évacuation réduite de plusieurs de ces résidents. Certains doutent qu'il soit possible d'en tenir de façon sécuritaire. Fait-on courir des risques inutiles aux résidents?

Le ministère de la Sécurité publique estime qu'une bonne préparation et certaines précautions sauront rendre ces exercices d'évacuation sécuritaires.

L'importance des exercices d'évacuation

Dans le *Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées*, publié en novembre 2011, le ministère de la Sécurité publique indique que les exercices d'évacuation sont considérés comme indispensables pour bien préparer le personnel et les résidents à l'évacuation en cas d'incendie. Ils servent d'abord à vérifier que les occupants réagissent adéquatement lorsque l'alarme sonne et qu'ils se déplacent de manière sécuritaire. « La tenue d'un tel exercice est un complément essentiel au plan de sécurité incendie (PSI) élaboré par l'exploitant, avec le soutien du service de sécurité incendie », soutient le chef de la Division prévention au Service de protection contre les incendies de Sherbrooke, M. Dany Robitaille.

Plus spécifiquement, l'exercice servira à :

- Observer la capacité d'évacuation réelle des résidents
- Valider et, au besoin, améliorer la stratégie et les moyens d'évacuation prévus au PSI, en tenant compte de la capacité d'évacuation limitée de certains résidents
- Améliorer la connaissance du personnel quant à son rôle et aux tâches à accomplir lors d'un incendie
- Améliorer la connaissance des résidents sur les trajets à suivre, la localisation des sorties, les lieux sécuritaires, les points de rassemblement, etc.
- Aider le personnel et les résidents à rester calmes lors d'un incendie

La préparation de l'exercice d'évacuation

Différentes activités tenues durant l'année peuvent contribuer à améliorer la sécurité des résidents et la préparation d'un exercice d'évacuation. On peut, par exemple, organiser des rencontres entre l'exploitant et le service de sécurité incendie (SSI) pour s'entendre sur une stratégie d'évacuation qui tient compte des caractéristiques



SSI Drummondville

du bâtiment, du matériel de protection incendie et de la capacité d'évacuation limitée de certains résidents. Le préventionniste consultant de l'exploitant peut aussi être présent, le cas échéant. Il est aussi possible d'effectuer un exercice sur table annuel (simulation) avec l'exploitant et le SSI, afin de vérifier si les mesures envisagées dans le PSI peuvent atteindre les objectifs visés.

L'exploitant d'une résidence privée pour aînés doit également réunir son personnel pour le renseigner sur le contenu du PSI et sur ses tâches durant l'évacuation ainsi que sur le fonctionnement de l'équipement d'aide à l'évacuation des résidents. L'exploitant doit aussi donner des consignes aux résidents sur la prévention des incendies, sur ce qu'ils auront à faire, sur les trajets d'évacuation, sur les lieux sécuritaires à atteindre, sur les points de rassemblement, etc. Des échanges sur les moyens de prévention et les comportements à adopter lors d'un incendie à l'aide des vidéos *Les aînés et les incendies : en parler ça ne fait pas mourir!* et *Dans le feu de l'action - Préparation en cas d'incendie dans une résidence pour aînés* sont aussi conseillés. (Lire l'article *Dans le feu de l'action - Préparation en cas d'incendie dans une résidence pour aînés* en page 20)

D'autres activités peuvent aussi être réalisées :

- Le déclenchement planifié et annoncé du signal d'alarme pour le faire connaître au personnel et aux résidents.
- Des déplacements vers les sorties d'urgence, sans alarme, pour se familiariser avec les trajets d'évacuation, les parcours de rechange, les portes coupe-feu et les escaliers, les lieux sécuritaires et le point de rassemblement.
- La vérification et l'entretien du matériel de protection incendie (alarmes, éclairage d'urgence, appareils de communication, →

etc.) à intervalles réguliers par des experts qualifiés titulaires d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec.

Il serait aussi opportun de planifier des rencontres avec des partenaires soutenant l'évacuation et la prise en charge des résidents (services ambulanciers et policiers, centre de télésurveillance, centre d'urgence 9-1-1, centre local de services sociaux, services de transport des résidents, hébergement de secours, pharmaciens, etc.).

Par ailleurs, l'exploitant devrait consulter un spécialiste qui le conseillera sur l'entreposage des matières combustibles ou dangereuses pouvant causer un incendie dans un endroit sécuritaire, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence.

La réalisation de l'exercice d'évacuation

La collaboration du SSI

Comme le précise le *Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées*, le SSI doit surveiller le déroulement de l'exercice. Si une autre ressource qualifiée en prévention des incendies a contribué à l'élaboration du PSI, elle devrait également être invitée à y assister. « Les pompiers ne sont pas là pour évacuer les résidents. Leur rôle est plutôt d'observer le déroulement de l'exercice, de chronométrer le temps que les résidents prennent pour atteindre des lieux sécuritaires, de rassurer le personnel et de voir si l'exercice d'évacuation a été réalisé dans les délais prévus », affirme le chef de Division prévention au Département de sécurité incendie de Laval, M. André St-Hilaire.

Quand tenir l'exercice?

L'exercice devrait se tenir quand l'exploitant et le SSI estiment que le PSI est prêt et qu'un exercice peut être réalisé en toute sécurité.

Le moment de la tenue de l'exercice devrait être convenu entre l'exploitant et le SSI. L'exploitant transmettra cette information aux résidents quelques jours à l'avance.

L'exercice avec les résidents devrait avoir lieu de jour, lorsque les résidents sont le plus alertes, pour éviter les blessures.

La participation du personnel

Le nombre d'employés participant à l'exercice doit correspondre à celui de l'équipe de nuit (habituellement moins nombreuse que

celle de jour) dans le but d'avoir une meilleure idée de l'efficacité du PSI dans le pire des scénarios.

Les autres membres du personnel devraient être présents pour observer la situation, réconforter les résidents et, par la suite, transmettre leurs observations à l'exploitant et aux pompiers.

La participation des résidents

Tous les résidents sont incités à prendre part à cet exercice afin de s'assurer d'une bonne préparation en cas de réelle situation d'urgence. Dans des cas d'exception, si un résident ne peut participer à l'exercice en raison de son état de santé, l'exploitant doit en informer le SSI. Ensemble, ils choisiront alors l'une des deux options suivantes pour cette personne.

1. Remplacer le résident par un figurant. Le personnel transporte ce dernier au lieu sécuritaire à l'intérieur du délai mesurable.
2. Préparer le résident concerné comme s'il devait être évacué, sans le déplacer. Ce temps de préparation sera toutefois chronométré. Cette façon de faire permettra au SSI d'évaluer s'il est possible de respecter le délai d'évacuation mesurable.

Lors de l'exercice, les membres du personnel de la résidence et de la sécurité incendie doivent tenter de réduire au minimum le stress des résidents.

Toutes ces mesures sont d'une grande importance pour favoriser un maximum de sécurité durant les exercices d'évacuation des résidences privées pour aînés. Elles permettent d'informer tous les intervenants sur leurs tâches lors d'une évacuation afin d'améliorer continuellement leur compétence.

Information :

Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences

Quelques mesures simples de prévention / Les consignes en cas d'incendie
www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet Sécurité incendie, rubrique Publications et statistiques, cliquer sur Pour les résidences de personnes âgées

Les aînés et les incendies : en parler ça ne fait pas mourir!

Accessible auprès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
 450 464-6413 ou 1 888 464-6413 (sans frais)
administration@acsiq.qc.ca

Dans le feu de l'action - Préparation en cas d'incendie dans une résidence pour aînés.

Accessible auprès du Regroupement québécois des résidences pour aînés

Ministère de la Sécurité publique
 Service de la sécurité incendie
 418 646-6777, poste 40014
www.securitepublique.gouv.qc.ca

Des représentants concernés par la sécurité des aînés commentent les nouvelles mesures

PAR LISE GARIÉPY

Avec l'adoption du projet de loi 16 et la publication du *Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées*, Inter-Action a voulu prendre le pouls des différents milieux touchés par ces nouvelles mesures.

Inter-Action a recueilli les témoignages de représentants du Regroupement québécois des résidences pour aînés, du milieu de l'incendie et de résidences privées pour aînés.



Alain Photo

Regroupement québécois des résidences pour aînés

Le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) représente plus de 600 résidences et centres d'hébergement de soins de longue durée. À titre de membre du Comité intersectoriel de sécurité incendie sur la certification des résidences privées pour aînés du ministère de la Sécurité publique, le RQRA avait comme mission de faire valoir le point de vue des propriétaires. « On représentait la voix et les yeux des propriétaires », confirme le président-directeur général du RQRA, M. Yves Desjardins. « Il fallait exposer la réalité souvent incomprise ou inconnue qui se vit quotidiennement dans les résidences privées pour aînés », poursuit-il.

« Les propriétaires avaient levé le voile sur l'écart des exigences des municipalités en matière de sécurité incendie », explique M. Desjardins. En effet, on notait d'importantes disparités entre les règlements municipaux. « Le complément au guide vient donc uniformiser les exigences auxquelles doivent répondre les propriétaires afin d'obtenir leur certification », indique-t-il.

Avec l'obligation d'élaborer un plan de sécurité incendie, les propriétaires ont dû s'atteler à la tâche sans vraiment avoir de connaissances en la matière. « Ils ne voyaient que les pompiers une fois par année, lors de l'exercice d'évacuation ou de l'inspection de la résidence », souligne Yves Desjardins. « Certains ayant peu de moyens financiers, ils ne pouvaient faire appel à un consultant pour élaborer leur plan de sécurité incendie », explique-t-il. « J'ai donc mis à profit mon expérience pour soutenir les propriétaires dans leurs démarches », avoue-t-il. En effet, M. Desjardins a travaillé de nombreuses années en tant qu'inspecteur en prévention des incendies. Il a de plus dirigé, de 2000 à 2006, l'École nationale des pompiers du Québec mise sur pied par le gouvernement du Québec.

Difficultés éprouvées

Outre le manque d'uniformité dans les règlements municipaux et la méconnaissance en prévention des incendies, les principales difficultés qui se dressaient devant les propriétaires concernent la lourdeur de la clientèle et la disponibilité du personnel. C'est souvent une clientèle en perte d'autonomie, fragile autant émotionnellement que physiquement. « Il faut beaucoup de préparation, c'est difficile de sensibiliser cette clientèle », admet M. Desjardins. « Quant au personnel, il est primordial de lui offrir une formation sur les comportements sécuritaires et les procédures à suivre en cas d'évacuation d'urgence », insiste-t-il. « Il faut faire une mise à jour continue du plan de sécurité incendie en raison du roulement de la clientèle et des membres du personnel », note-t-il.

« Les propriétaires ne sont pas réfractaires aux changements; tout ce qu'ils veulent, c'est comprendre ce qu'on attend d'eux en matière de sécurité incendie afin de mieux protéger leur clientèle », constate en terminant M. Desjardins.

Services de sécurité incendie

Les services de sécurité incendie sont fortement sollicités pour soutenir l'exploitant dans l'élaboration des plans de sécurité incendie soumis par les propriétaires de résidences privées pour aînés.

« Il faut préciser qu'on n'élabore pas les plans pour les propriétaires », confirme le chef aux opérations et à la prévention au Service de sécurité incendie de Sainte-Julie, M. Marc Tremblay. « On intervient quelquefois pendant le processus pour émettre

nos commentaires et suggérer les modifications essentielles afin de rendre conforme aux normes le plan de sécurité incendie de la résidence », précise-t-il. Deux à trois rencontres sont habituellement nécessaires pour arriver à une version définitive concluante. « Les propriétaires offrent une bonne collaboration », souligne-t-il.

Difficultés éprouvées

« Les principales difficultés touchent l'évaluation des risques et des dangers menaçant les résidents ainsi que leur mobilité », constate M. Tremblay.

Les propriétaires de petites et moyennes résidences privées pour aînés ont peu d'expertise et de connaissances en sécurité incendie. De plus, ils disposent de moins de personnel pour prendre en charge l'évacuation des résidents à mobilité réduite. « Se considérant plutôt comme des résidences familiales, ils perçoivent moins bien leur implication dans l'élaboration d'un plan de sécurité incendie », estime M. Tremblay. « Il faut les sensibiliser à leurs responsabilités avant même que l'alarme retentisse », souligne-t-il.

Quant aux propriétaires de résidences plus imposantes sur le territoire de Sainte-Julie, ils comptent sur un plus grand nombre d'employés et leurs bâtiments sont mieux équipés pour faire face à des situations d'urgence. Le plus difficile est de tenir compte d'une certaine clientèle présentant divers troubles cognitifs, ce qui nécessite une plus grande préparation.

« Avec le complément au guide, on a uniformisé les critères », précise M. Tremblay. « Pour obtenir sa certification, le propriétaire doit présenter un plan de sécurité incendie conforme tout en favorisant le bon déroulement de l'évacuation qui doit répondre à des critères bien établis dans le document », poursuit-il.

« Par exemple, le dernier exercice d'évacuation, réalisé en décembre 2011 à la résidence La Rosière, a eu lieu après la publication du complément. Le service de sécurité incendie a émis un avis positif auprès de l'agence de la santé et des services sociaux concernant le volet de la sécurité incendie parce qu'il considérait que l'exercice était concluant selon les nouveaux critères décrits dans le complément », affirme M. Tremblay.

Selon M. Tremblay, il faut démystifier l'exercice d'évacuation. Plus les résidents participent à de tels exercices, moins ils sont angoissés lorsqu'ils entendent sonner l'alarme. « À la résidence La Rosière, on a tenu trois exercices : en juillet, en septembre et en décembre 2011. La dernière fois, les résidents ont réagi positivement, ils étaient moins craintifs », remarque M. Marc Tremblay.

Sur le terrain

« Pour mener à bien le dossier de la certification de nos résidences pour aînés, nous avons fait appel à un consultant externe spécialisé en sécurité incendie », souligne la responsable des soins de la Société de gestion COGIR, gestionnaire et/ou propriétaire de 35 résidences privées pour aînés, M^{me} Marie-Josée Tardif. « Ce consultant s'assure de la révision du plan de sécurité incendie et des plans d'évacuation ainsi que de la formation des employés et des consignes transmises aux résidents de chaque résidence », poursuit-elle.

Exercice d'évacuation réussi

« Le Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées, ➔

publié en novembre 2011, est un ajout très utile qui nous a permis de mieux préciser les objectifs à atteindre », affirme M^{me} Tardif. En effet, lors d'un exercice d'évacuation tenu le 7 décembre 2011, les employés de la résidence La Rosière à Sainte-Julie, qui compte 65 chambres, ont réussi à évacuer tous les résidents en lieu sécuritaire en 5 minutes », révèle-t-elle. Le temps alloué dans le complément est de 11 minutes.

Plusieurs étapes ont été franchies avant d'en arriver à ces résultats :

- Élaboration d'un plan de sécurité simple et facile à appliquer
- Formation adéquate des employés à tous les niveaux
- Sensibilisation des résidents
- Tenue régulière d'exercices d'évacuation faits de manière plus humaine
- Collaboration du service de sécurité incendie à toutes les étapes du processus

« On peut affirmer que le complément est venu préciser certains éléments, tels le délai acceptable d'évacuation et le choix d'un lieu sécuritaire, qui nous ont permis de réussir notre exercice d'évacuation », conclut M^{me} Tardif.

Une fois les objectifs atteints, il ne faut toutefois pas relâcher la vigilance. Il est primordial de sensibiliser fréquemment les résidents et les employés à leurs tâches lors d'une évacuation.

« Cet outil de travail constitue un pas dans la bonne direction. Au fil des expériences vécues, les services de sécurité incendie sauront assurément l'adapter en tenant compte de certaines réalités et contraintes vécues par les municipalités », affirme pour sa part M. Tremblay, du Service de sécurité incendie de Sainte-Julie.

Information :

M. Yves Desjardins
Regroupement québécois des résidences pour aînés
514 526-3777, poste 228
ydesjardins@rqra.qc.ca

M. Marc Tremblay
Service de sécurité incendie de Sainte-Julie
450 922-7115
mtremblay@ville.sainte-julie.qc.ca

M^{me} Marie-Josée Tardif
COGIR
450 766-2419
mtardif@cogir.net

Dans le feu de l'action

Préparation en cas d'incendie dans une résidence pour aînés

PAR LISE GARIÉPY

Le Regroupement québécois des résidences pour aînés, en collaboration avec le Département de sécurité incendie de Laval, a réalisé une vidéo de sensibilisation sur les stratégies d'évacuation en cas d'incendie.

Une conférence de presse officialisant sa sortie a été tenue le 5 décembre 2011 à Laval, en présence notamment de la porte-parole et narratrice, M^{me} Jocelyne Cazin, journaliste bien connue dans le milieu des communications au Québec.

Distribuée en février 2012 dans les 2 125 résidences privées pour aînés du Québec, la vidéo offre aux gestionnaires des résidences la possibilité de réunir leur équipe et d'évaluer leur capacité à assurer la sécurité des résidents et du personnel. Destinée au personnel travaillant auprès des personnes âgées, la vidéo a été conçue en conformité avec les nouvelles lignes directrices du ministère de la Sécurité publique et du *Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées*. Le contenu servira à la formation des infirmières, des préposés, des concierges, des cuisiniers, du personnel de bureau et des professionnels travaillant dans ces résidences.

La distribution de la vidéo a débuté en février 2012 auprès des services de sécurité incendie du Québec et des directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie, qui peuvent aussi l'utiliser.

Dramatisations réalistes

Dans une première partie, la narratrice expose le rôle et les responsabilités des intervenants en cas d'évacuation au moyen de dramatisations correspondant aux trois types de résidences le plus souvent rencontrés au Québec. La deuxième partie présente les stratégies d'évacuation, des questions pour évaluer la préparation de la résidence et le témoignage d'un propriétaire ayant vécu un incendie dans sa résidence.

Production

Le projet s'est amorcé en février 2011 avec la recherche d'information et l'élaboration du scénario. Plusieurs partenaires ont participé à la validation du contenu :

- M. Michel Lavoie, chef de division à la prévention au Service de sécurité incendie de Rimouski
- M. Alain Kane, inspecteur au Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield
- M^{me} Josée Létourneau, chef de section au Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil
- M^{me} Ginette Bélair, lieutenant de prévention au Service de protection contre les incendies de Sherbrooke

La production de la vidéo a été confiée à la Mutuelle de formation des résidences privées pour aînés Formarez dont les activités touchent la structuration, le développement et la promotion des services adaptés de formation aux exploitants et aux employés des résidences pour aînés.

Information :

M^{me} Chantal Bibeau
Département de sécurité incendie de Laval
c.bibeau@ville.laval.qc.ca

Pour commander une copie supplémentaire :
www.rqra.qc.ca



Laval

Formation incendie destinée au personnel des résidences privées pour aînés

PAR CHANTAL BIBEAU

DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LAVAL

L'équipe de la Division prévention du Département de sécurité incendie de Laval a mis sur pied en 2008 un programme de formation s'adressant au personnel des résidences pour aînés semi-autonomes et non autonomes. Depuis, plus de 2000 employés ont été sensibilisés annuellement aux équipements de protection incendie mis à leur disposition dans leur milieu de travail et aux procédures à connaître en cas d'incendie.

Le contenu de cette formation a été présenté au comité de prévention de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ).

Les membres de ce comité regroupant 22 villes du Québec ont commenté le contenu afin de le bonifier, et une version améliorée peut être consultée sur le site Internet de l'ACSIQ.

Clientèles cibles

Le Département de sécurité incendie de Laval a mis sur pied des formations spécifiques aux trois types de résidences les plus communément rencontrées sur le territoire lavallois, soit :

- Les petites résidences de 9 résidents ou moins
- Les résidences de taille moyenne (10 résidents ou plus)
- Les grandes résidences (ex. : bâtiments de grande hauteur)

Le Département souhaite ainsi former les concierges, les préposés, les cuisiniers, les infirmières et tous les autres employés susceptibles de travailler dans ces établissements. Le but est avant tout d'uniformiser les procédures à suivre en cas d'incendie. Les séances destinées au personnel des petites et des moyennes résidences durent de 45 à 75 minutes. Pour les grandes résidences, la formation dure 90 minutes, en raison de la complexité de l'équipement de protection incendie qu'on y trouve et de la complexité de l'évacuation d'un plus grand nombre de résidents.

Thèmes abordés lors de la formation

- Responsabilités des exploitants de résidences
- Équipements de protection incendie
- Plan de sécurité incendie
- Risques d'incendie



Charles Gauthier

Le personnel des petites résidences a été invité à assister aux formations offertes de jour et de soir à la Maison des arts de Laval. De leur côté, les employés des moyennes et des grandes résidences ont bénéficié d'une formation offerte dans leur milieu de travail. Ces sessions de formation sont offertes chaque année. Les ententes sont prises avec les gestionnaires des résidences lors de l'inspection annuelle des bâtiments.

Préoccupations

Lors de ces séances de formation, les intervenants en apprennent sur les préoccupations du personnel travaillant dans ces résidences. En effet, les employés peuvent faire connaître différents aspects de leur métier et poser des questions pour éclaircir certains points relatifs à une éventuelle situation d'urgence. C'est également une façon de valider le plan de sécurité incendie de l'établissement en vérifiant, lors de la formation et de la tenue d'un exercice d'évacuation, la compréhension du plan par le personnel.

Les inspecteurs de Laval sont fiers de constater que le niveau de connaissances des gestionnaires et du personnel de ces établissements s'accroît d'année en année et que lentement mais sûrement les comportements changent. Selon eux, la prévention s'intègre de mieux en mieux dans le milieu de travail. Comme quoi, la sécurité des personnes âgées hébergées dans ces résidences, c'est l'affaire de tous!

Information :

M^{me} Chantal Bibeau
Département de sécurité incendie de Laval
450 662-4450
c.bibeau@ville.laval.qc.ca

www.acsiq.qc.ca, section Prévention, rubrique Certification des résidences pour personnes âgées

Drummondville

Formation pour une méthode d'intervention efficace en situation d'urgence

PAR **ANDREW BARR**

SSI DE DRUMMONDVILLE

Le Service de sécurité incendie de Drummondville a conçu un programme de formation destiné aux membres du personnel des centres d'hébergement pour personnes âgées. Cette formation vise à fournir aux exploitants ainsi qu'à leur personnel une méthode d'intervention efficace en situation d'urgence.

Parmi les nombreux points abordés au cours de cette formation, on trouve notamment :

- Le contenu du plan de sécurité incendie
- Les types d'évacuation
- Les consignes d'évacuation aux résidents
- L'affichage des consignes d'évacuation
- Les consignes aux responsables en service et en surveillance
- L'inventaire du matériel de sécurité incendie
- Les méthodes de transport d'urgence

Ce projet a su créer de l'engouement. Dès décembre 2010, une soixantaine de participants avaient reçu la formation. Au cours des mois subséquents, plus de 320 personnes travaillant dans une quinzaine de centres d'hébergement de la région de Drummondville avaient bénéficié du programme.

L'ensemble des officiers du Service de sécurité incendie de Drummondville, ainsi que quelques membres de la Sûreté

du Québec, ont assisté à la formation afin d'uniformiser les actions, lors d'une intervention, avec le personnel des centres d'hébergement.

Pour répondre à la demande de bon nombre de participants, la Division prévention a préparé un dépliant à l'intention du personnel résumant les principaux points abordés lors de cette formation.

L'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) a d'ailleurs reconnu la qualité de cette initiative en décernant au Service de sécurité incendie de la Ville de Drummondville le Prix Triangle jaune, lors de son 46^e Colloque tenu en octobre 2011 à Rivière-du-Loup. Le Prix Triangle jaune reconnaît la qualité du travail de prévention mené auprès du public.

Rappelons en terminant que le contenu de ce guide a été élaboré avant la publication du *Complément au guide pratique La prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées*.

Information :

M. Andrew Barr, chef de division
Service de sécurité incendie de Drummondville
819 474-8999



SSI Drummondville

Saguenay

Formation et activités de prévention

PAR **LISE GARIÉPY**

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay a élaboré une formation destinée aux exploitants et aux employés des résidences accueillant des personnes âgées. Cette formation, qui se donne en octobre et en novembre, est répétée tous les deux ans.

Lors de la première année du projet, en 2009, l'inspecteur-enquêteur Sylvain Bouchard, alors responsable du dossier, avait

donné 25 séances de formation d'une durée de deux heures chacune, rejoignant ainsi 65 % des exploitants et des employés, soit 365 personnes sur une possibilité de 563. Par la suite, en octobre et novembre 2011, M. Francis Desjardins a pris la relève en donnant 23 séances de formation en octobre et novembre 2011 et 7 autres en janvier 2012, rejoignant ainsi 70 % des exploitants et du personnel concernés.

« Quant aux résidents, ils sont invités à discuter de sécurité incendie chaque année, à la suite de l'exercice d'évacuation qui se déroule au printemps », souligne le responsable de cette formation, M. Francis Desjardins.

On distingue deux groupes de résidences : celles accueillant 9 personnes ou moins et les autres qui hébergent plus de 10 personnes. « La formation a donc été adaptée en conséquence », précise M. Desjardins. « En effet, la réglementation municipale est différente pour ces deux types de résidences », ajoute-t-il.

Information :

M. Francis Desjardins
Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay
418 698-3380

Thèmes généraux abordés

- Présentation du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay
- Plan de sécurité incendie
- Plans des mesures d'urgence (résidences de 10 personnes et plus)
- Réglementation municipale (résidences de 9 personnes et moins)
- Matériel de sécurité incendie (résidences de 10 personnes et plus)
- Les risques d'incendie
- Exercices d'évacuation
- Sensibilisation aux extincteurs portatifs

Colloque sur la sécurité civile 2012

Deux premiers certificats en mesures d'urgence et en sécurité civile

L'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ) a procédé, lors du grand rendez-vous annuel des intervenants en sécurité civile à Saint-Hyacinthe en février 2012, à la remise des deux premiers certifications en mesures d'urgence et en sécurité civile.

Certification en mesures d'urgence et en sécurité civile

M. Marc Lapointe, président de l'ASCQ, a décerné les deux premiers certificats en mesures d'urgence et en sécurité civile à MM. Martin Sanfaçon et Michel Fortin, qui détiennent désormais le titre de professionnel certifié en gestion des urgences (CGU). L'ASCQ reconnaît ainsi leurs compétences, leurs acquis et leur expérience.

Le programme de certification en mesures d'urgence et sécurité civile a été mis sur pied en 2011 par l'ASCQ. Il existe deux niveaux de certification :

1. Associé en mesures d'urgence (AMU)
2. Certifié en gestion des urgences (CGU)

Valide pour une période de cinq ans, cette certification est renouvelée à la condition de démontrer une formation continue et des réalisations pertinentes au cours de cette période.

Information :

M. Marc Lapointe
Association de sécurité civile du Québec
www.ascq.org
450-665-1525
secretariat@ascq.org



Le Dr Martin Sanfaçon est le directeur médical du Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec depuis sa fondation en 1998. Il a entre autres élaboré différents protocoles dans les domaines d'aide aux sinistrés, des soins médicaux sur le site de sinistres, de la surveillance de l'état clinique des pompiers et de la prise en charge de personnes évacuées.



M. Michel Fortin est une figure connue de l'industrie papetière québécoise. Il travaille depuis 33 ans pour la compagnie Produits Forestiers Résolu, à l'usine Kénogami à Ville de Saguenay. Considéré comme une figure de proue en mesures d'urgence, M. Fortin est reconnu pour sa rigueur dans la planification et la mise en œuvre de mesures d'urgence.

Remise des Prix Triangle

L'ATPIQ, La prévention au Québec, a remis ses Prix Triangle lors de son 46^e colloque annuel qui s'est tenu à Rivière-du-loup, les 6 et 7 octobre 2011.

Les lauréats 2011

Prix Triangle vert

La compagnie PMU Québec a remporté ce prix décerné à une personne ou à un organisme s'étant illustré en prévention des incendies. PMU Québec se spécialise notamment dans l'élaboration de plans de sécurité incendie et de mesures d'urgence ainsi que de plans d'évacuation.

Prix Triangle jaune

Le Service de sécurité incendie de Drummondville a mérité le Prix Triangle Jaune pour la qualité de son travail en éducation du public. La pertinence de son programme de formation sur l'évacuation lors de situations d'urgence auprès du personnel des résidences pour personnes âgées a ainsi été reconnue.

Prix Triangle rouge

Ce prix a été remis au Service de sécurité incendie de Chambly-

Carignan pour l'élaboration d'une méthode de travail visant à réduire considérablement le temps nécessaire à la réalisation d'un plan d'intervention en incendie pour les risques élevés et très élevés.

Prix Fleur de lys

M. Pierre Sigouin, membre du Service de sécurité incendie de Montréal, a remporté cet honneur pour son dévouement pour la cause de la prévention des incendies tout au long de sa carrière.

Prix Jean Amyot

Jean-François Jourdin, du Cégep François-Xavier-Garneau, a reçu ce prix pour son bon rendement scolaire tout au long de sa formation.

Prix Jean-Roch Dubreuil

Enfin, le Service de la sécurité incendie de Rivière-du-Loup a mérité ce prix pour l'organisation du colloque annuel.

Information :

www.atpiq.org
info@atpiq.org

MRC de Bécancour

De la sensibilisation en temps réel au camp 9-1-1!

PAR SÉBASTIEN DEMERS

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉGIONAL DE LA MRC DE BÉCANCOUR

Le camp 9-1-1, offert par la MRC de Bécancour pour une deuxième année consécutive, porte déjà ses fruits. En effet, deux anciens participants ont déjà intégré le service de sécurité incendie. Trois autres candidats attendent d'avoir l'âge minimal exigé pour suivre une formation appropriée afin de se joindre à l'équipe. Un autre participant a même réussi à maîtriser un début d'incendie grâce aux techniques apprises lors du camp.

Ce camp d'une semaine a été mis sur pied pour sensibiliser les jeunes aux métiers d'urgence afin de contribuer à pallier la réduction des effectifs en région, à augmenter la rétention du personnel au sein des métiers d'urgence et à fournir des connaissances à de futurs candidats potentiels. Destiné aux jeunes de 13 à 17 ans, le camp 9-1-1 est animé par différents intervenants d'urgence. À l'été 2011, 12 candidats ont participé à cette activité qui vise à les familiariser à la réalité des métiers d'urgence et aux dangers vécus par les intervenants.

Voici en détail quelques activités réalisées lors du camp :



Pompier

- Utilisation des appareils respiratoires et techniques de déplacement
- Recherche de victimes à l'intérieur d'un bâtiment avec visibilité réduite
- Utilisation d'un extincteur portatif et visite d'une caserne



Sauvetage hors route

- Présentation de l'organisme Sauvetage A.G. et contribution des bénévoles
- Théorie et pratique sur l'évacuation médicale d'une victime en milieu escarpé
- Utilisation du matériel de sauvetage hors route

Ambulancier

- Formation RCR (réanimation cardiorespiratoire) accréditée et visite d'une ambulance
- Sensibilisation aux cas traumatiques et pratique de stabilisation d'une victime
- Mises en situation diverses sur la prise en charge d'un patient



Policier

- Visite d'un poste de police et vérification d'antécédents criminels
- Sensibilisation à l'alcool au volant et à ses conséquences judiciaires
- Simulation d'accident routier et arrestation de personnes avec les facultés affaiblies
- Relevé d'empreintes digitales sur des objets et techniques pour menotter



Pour clore la semaine, une simulation de quatre heures, ouverte au public, a été jumelée avec une pratique de pompiers. Les citoyens ont alors pu observer, sur différents plateaux, le déroulement d'une opération, la mise à feu d'un bâtiment, l'arrestation d'un suspect, la recherche de l'incendiaire et l'interrogatoire. Ils ont également assisté à une évacuation médicale hors route et à la prise en charge des victimes par les ambulanciers.

Le Service de sécurité incendie a aussi procédé à des mises à feu contrôlées afin d'expliquer aux jeunes les phénomènes du feu et de leur faire comprendre l'évolution, la propagation et la rapidité à laquelle les flammes se propagent.

Rappelons que la participation financière de nombreux partenaires, notamment le Forum jeunesse Centre-du-Québec par l'entremise du programme Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 ainsi que la MRC de Bécancour, a été essentielle à la tenue du camp 9-1-1.

Information :

M. Sébastien Demers
Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour
819 288-5694
prevention@mrcbecancour.qc.ca

MRC d'Arthabaska

Une équipe de bénévoles d'intervention d'urgence pour seconder les services d'urgence

PAR LISE GARIÉPY

La MRC d'Arthabaska compte désormais sur une équipe d'intervention d'urgence. Présentée en août 2011, cette équipe de bénévoles a été implantée pour soutenir les services d'urgence lors de sinistres majeurs.

Cette escouade spéciale devient ainsi le 2^e groupe du Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec (SIUCQ), en place depuis 13 ans à la MRC de Drummond. « La Ville de Victoriaville, qui a mis en œuvre le projet, s'est inspirée de l'expertise de la SIUCQ pour créer l'équipe de la MRC d'Arthabaska », confirme le responsable des communications à la Ville de Victoriaville, M. Charles Verville. « Bien qu'indépendante de la division de la MRC de Drummond, cette nouvelle organisation partage ses principes directeurs et ses modes opératoires, et les bénévoles sont identifiés aux mêmes couleurs que leurs homologues drummondvillois », poursuit-il.

Historique de la démarche

Lors de situations d'urgence de toute nature, les pompiers sont souvent appelés en renfort. Comme ces ressources doivent en priorité être disponibles pour intervenir lors d'un incendie, le directeur du Service de la sécurité publique, M. Martin Leblond, cherchait un moyen de compter sur des ressources complémentaires pour assister les services d'urgence. C'est ainsi qu'est née l'idée de recruter des bénévoles en sécurité civile au sein d'une brigade d'intervention d'urgence.

« Cadrant avantageusement avec la planification stratégique 2011-2015 définissant les grandes orientations de la Ville, notamment en matière de sécurité, le conseil municipal de Victoriaville a donné son aval au projet », précise M. Verville. La MRC d'Arthabaska s'est également montrée intéressée.

Le processus de création s'est donc enclenché en novembre 2010. Un groupe de citoyens, aidé du service du contentieux de la Ville de Victoriaville pour compléter les démarches légales nécessaires

Mandat

- Prise en charge des sinistrés
- Mise en place de périmètres de sécurité
- Contrôle routier
- Premiers soins
- Évacuation et sauvetage

à la reconnaissance de cet organisme, a amorcé la mise sur pied de l'équipe.

Organisation

Bénéficiant d'une subvention de 47 000 \$ octroyée par la Ville de Victoriaville, l'Équipe d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska s'est installée dans un local adjacent au poste de pompiers Fernand-Giguère à Victoriaville. « Cette proximité avec les pompiers représente un atout puisque ces deux organisations sont appelées à travailler en étroite collaboration lors de situations d'urgence », souligne M. Verville. Un directeur général, un directeur des opérations de sécurité et de sauvetage et un directeur des services médicaux aux sinistrés veillent à la bonne marche de l'organisation afin de constituer une banque de bénévoles et de coordonner le fonctionnement de l'équipe. Ils sont secondés par un conseil d'administration formé entre autres d'élus municipaux et de divers intervenants en mesures d'urgence.

Fonctionnement

La Ville de Victoriaville dispose d'un plan de sécurité civile adopté en 2007. Elle offre annuellement de la formation sur la gestion d'un centre de coordination des mesures d'urgence, sur la gestion d'un centre d'opération d'urgence sur le site et sur l'ouverture d'un centre d'hébergement. Les intervenants de divers milieux qui y participent effectuent également des simulations afin d'être fin prêts à intervenir en cas de sinistres. Lorsque des situations d'urgence surviendront, les responsables du plan de sécurité civile pourront alors compter sur des bénévoles formés et identifiés de l'Équipe d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska pour les seconder.

Financement

L'équipe d'intervention opère sur tout le territoire de la MRC d'Arthabaska. Les municipalités qui adhèrent à l'organisme doivent verser une cotisation pour financer l'achat de véhicules et d'uniformes pour les responsables et les bénévoles afin qu'ils puissent être rapidement identifiés lors d'une intervention en situation d'urgence.

Information :

M. Charles Verville
Division des communications
819 758-1571
charles.verville@ville.victoriaville.qc.ca

Ville de Victoriaville
www.ville.victoriaville.qc.ca, onglet Ville de Victoriaville, rubrique Procès verbaux, plans de développement stratégique, cliquer sur Planification stratégique, p. 19



M. Yvon Beaudet, directeur d'Urgence Bois-Francs, M. Steve Marcoux, directeur général de l'organisme, et M. René Houle, ambulancier retraité, forment l'état-major qui coordonnera les activités de l'Équipe d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska.

Rivière-du-Loup

Mise sur pied de quatre équipes spéciales d'intervention

PAR LISE GARIÉPY

Le Service de la sécurité incendie de Rivière-du-Loup mise depuis longtemps sur la formation spécialisée pour mieux outiller ses pompiers. Amorcée en 2005, la mise en place d'équipes spéciales s'est intensifiée en 2011.

Au total, quatre équipes distinctes ont été mises sur pied afin d'augmenter les compétences de ses intervenants et ainsi d'offrir une meilleure protection aux citoyens :

1. Désincarcération
2. Sauvetage nautique et sur glace
3. Sauvetage technique (en hauteur et espaces clos)
4. Matières dangereuses

« Nos 48 pompiers sont répartis également dans 4 équipes qui ont leur spécialité attitrée », confirme le directeur du Service de la sécurité incendie de Rivière-du-Loup, M. Éric Bérubé.

Désincarcération

L'ensemble du personnel reçoit une formation sur les manœuvres de base en désincarcération. Afin de compter sur une équipe hautement qualifiée, le service de sécurité incendie a décidé de former un groupe d'intervenants aptes à réaliser des manœuvres plus complexes, par exemple sur des véhicules lourds ou encore sur des véhicules renversés dans les fossés. « Tout le personnel peut intervenir rapidement lors d'un accident afin de sécuriser la scène, de stabiliser et de sécuriser les véhicules, de porter assistance aux blessés et de procéder aux manœuvres de base en désincarcération », explique M. Bérubé. « Douze pompiers de notre brigade ont suivi une formation spécialisée pour intervenir lors de circonstances plus difficiles. Ils sont également mieux outillés pour suivre l'évolution technologique dans l'industrie automobile », poursuit-il.

Sauvetage nautique et sur glace

Le service de sécurité incendie a formé une équipe de sauvetage nautique dont les membres ont suivi, en 2007, une formation sur mesure en sauvetage nautique et radiocommunications maritimes. L'acquisition de nouveaux équipements pour le sauvetage nautique et sur glace, en 2011, a amené les 12 membres de l'équipe à compléter le module 22 Sauvetage sur plan d'eau, d'une durée de 45 heures, offert par l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ). « Nous avons exigé des pompiers d'obtenir au préalable une carte de conducteur d'embarcation de plaisance et une formation en radiocommunication afin de communiquer adéquatement avec la Garde côtière canadienne », précise le responsable de cette équipe, le capitaine Simon Desjardins.

En février 2011, les membres de l'équipe ont ainsi mis en pratique les manœuvres de sauvetage sur glace solide en eau stagnante ainsi qu'en eau vive et sur glace friable. La formation porte également sur la connaissance du plan d'eau, la navigation en toute saison, les opérations de recherche, les procédures de sauvetage, le déroulement de l'intervention et les soins d'urgence.

Sauvetage technique

La présence de plus en plus fréquente d'amateurs d'escalade sur glace, au Parc des Chutes, a incité le service de sécurité incendie à privilégier une formation en sauvetage technique pour permettre de porter assistance aux amateurs de sensations fortes dans les meilleures conditions possibles. L'équipe a donc été mise sur pied en 2011. « Pour opérer de façon sécuritaire, on a décidé de former une équipe sur le sauvetage en hauteur qui travaillerait en collaboration, lors d'un sauvetage au Parc des Chutes par exemple, avec l'équipe de sauvetage nautique », souligne M. Bérubé. Le 25 septembre 2011, ces deux équipes sont ainsi intervenues pour aider un alpiniste en herbe qui s'était aventuré dans la falaise. « Un pompier-alpiniste a rejoint le grimpeur pour l'agripper à son harnais. Les pompiers de l'équipe de sauvetage nautique l'attendaient au bas de la falaise, à bord d'une embarcation gonflable, pour ramener le jeune homme sur la terre ferme », précise le directeur du service de sécurité incendie.

Il est à noter que le sauvetage technique comprend deux volets : le sauvetage en hauteur (vertical) et le sauvetage en espace clos. La formation Sauvetage vertical, d'une durée de 60 heures, comporte plusieurs phases :

- Évaluation de la situation
- Organisation du travail en fonction des différents protocoles
- Accès au site et à la victime
- Stabilisation de la victime par des soins médicaux d'urgence
- Évacuation de la victime
- Remise en état des équipements
- Analyse de l'incident



SSI Rivière-du-Loup



SSI Rivière-du-Loup

Cette formation, qui s'est tenue au printemps 2011, a permis à chaque membre de l'équipe de se familiariser avec l'équipement de sauvetage, son utilisation, les points de vérification à y effectuer et les méthodes d'entretien.

« Grâce à cette formation, les pompiers ont appris les techniques et les manœuvres à appliquer lors d'une intervention de sauvetage en hauteur selon les différentes situations pouvant survenir », souligne le responsable de l'équipe, le capitaine Moïse Mayer.

La formation de sauvetage en espace clos aura lieu, quant à elle, en 2012. Ce programme qualifiera les membres de l'équipe à mener à bien une mission de sauvetage, notamment auprès du



personnel des travaux publics de la Ville, dans un trou d'homme par exemple.

Matières dangereuses

L'équipe d'intervenants en présence de matières dangereuses, sous la supervision du capitaine Éric Deschênes, a été mise en place en 2005. Cette équipe de douze autres pompiers suit un programme d'entraînement mensuel bien établi, en allant de la formation théorique en classe jusqu'aux simulations impliquant des participants et d'autres autorités. « Nous faisons régulièrement appel à des spécialistes afin d'animer des séminaires sur des sujets très pointus. Cette spécialité demande le maintien de connaissances théoriques et pratiques », ajoute M. Bérubé.

« Toutes les formations spécialisées que reçoivent les pompiers font partie des modules offerts par l'IPIQ », précise M. Bérubé. « Selon l'évaluation des capitaines responsables des équipes, le service de sécurité incendie embauche des ressources externes pour une mise à niveau des connaissances », explique-t-il. « Les entraînements sont dirigés par les capitaines tandis que les mises à jour et les examens annuels de requalification sont effectués par des instructeurs accrédités », conclut le directeur du Service de la sécurité incendie de Rivière-du-Loup.

Information :

Service de la sécurité incendie
de Rivière-du-Loup
418 862-5901

Saint-Jean-sur-Richelieu

Acquisition d'un logiciel de coordination de mesures d'urgence

PAR LISE GARIÉPY

La mise en service, en août 2011, d'un logiciel de gestion de mesures d'urgence permet à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu d'améliorer ses outils et ses méthodes de gestion de la sécurité civile.

Acquis en partie par l'entremise d'une contribution financière du Programme conjoint de protection civile de Sécurité publique Canada, le logiciel sert notamment à intégrer la dernière mise à jour du plan de mesures d'urgence de la Ville. « À la suite de la fusion de cinq municipalités, en 2001, il devenait impératif de regrouper dans une seule banque toutes les données relatives aux mesures d'urgence et aux particularités des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie », affirme le coordonnateur adjoint aux mesures d'urgence, M. Michel Larivière.

Cette mise en commun essentielle assure donc à l'ensemble des services municipaux un meilleur partage de l'information uniformisée qui fait disparaître les disparités entre les données des anciennes municipalités. « Par exemple, les intervenants du service de police municipal, du service de sécurité incendie et du service des travaux publics parleront le même langage lorsque viendra le temps d'intervenir en situation d'urgence », estime M. Larivière. « L'implantation du logiciel devait se faire en avril 2011, mais le processus a été interrompu en raison des inondations qui ont accaparé tout notre temps », explique

ce dernier. « Lors des inondations, le partage d'information, d'une importance cruciale, nous aurait permis d'améliorer nos interventions sur le terrain », constate-t-il.

Outils informatisés

L'acquisition de ce logiciel a principalement pour but de doter tous les chefs de mission affectés aux mesures d'urgence d'un outil de consultation et de mise à jour des renseignements contenus dans le plan des mesures d'urgence. Avec ce logiciel, une mise à jour régulière sera possible à partir du serveur Web de la Ville et à partir d'ordinateurs portables nouvellement acquis situés au centre de coordination. Les responsables de l'organisation municipale de la sécurité civile ont suivi, en décembre, une formation afin de pouvoir mettre à jour régulièrement les données sur les mesures d'urgence.

Ce nouvel outil informatique facilite le travail des chefs de missions. Il sert à :

- Faire des liens avec les données du rôle d'évaluation municipal
- Faire des liens avec les sites Web provincial et fédéral sur les risques déjà connus dans la région
- Produire des cartes représentant les propriétés, les zones inondables et d'érosion de la MRC
- Créer des périmètres de confinement et d'évacuation
- Constituer un bottin de ressources matérielles et humaines
- Faciliter la consultation des dossiers relatifs au sinistre en cours

« Quand la formation sera terminée, tous les intervenants travailleront avec les mêmes outils et auront accès à une foule de renseignements appartenant aux différents services municipaux, ce qui assurera sans aucun doute une intervention plus efficace en cas de sinistre », conclut M. Larivière.

La mise en place de ce nouvel outil a pu être réalisée grâce à la collaboration de plusieurs services de la Ville, dont le service des technologies de l'information, le service municipal de police, le service de sécurité incendie et le service des ressources humaines.

Information :

M. Michel Larivière
Coordonnateur adjoint aux mesures d'urgence
et coordonnateur au développement économique
mlariviere@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Objectifs

- Faciliter la consultation du plan des mesures d'urgence
- Faciliter la mise à jour par chaque responsable de mission aussi bien municipal, régional que provincial
- Uniformiser les plans des missions sectorielles
- Améliorer la rapidité de mobilisation des ressources
- Offrir une diffusion dynamique de l'information avant, pendant et après un sinistre
- Permettre la réalisation d'exercices et de simulations assistées par ordinateur
- Permettre à tous les membres du centre de coordination d'avoir accès à un ordinateur portable

Bromont, Brigham et Saint-Alphonse

Mise sur pied d'une unité de sauvetage technique

PAR LISE GARIÉPY

Les risques d'inondation majeure et de rupture de barrage étant présents sur le territoire des municipalités de Bromont, de Brigham et de Saint-Alphonse, le Service de sécurité incendie de Bromont a projeté la mise sur pied d'une unité de sauvetage technique afin d'intervenir efficacement en cas de situation d'urgence.

La Ville de Bromont a bénéficié d'une subvention de plus de 66 000 \$ du Programme conjoint de protection civile de Sécurité publique Canada pour mener à bien ce projet de formation et d'acquisition d'équipements de sauvetage et d'évacuation nautique.

Les principaux risques menaçant ces municipalités sont :

- Inondation majeure de la rivière Yamaska
- Rupture de barrage du lac Brome
- Évacuation et sauvetage nautique, sur glace et hors route

« En cas de situation d'urgence, l'improvisation n'est jamais très efficace », rappelle le directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Bromont, M. Louis-Philippe Éthier. « La formation qui sera offerte à tous nos pompiers assurera une meilleure coordination lors des opérations sur le terrain en cas de sinistres », poursuit-il. Tous les pompiers bénéficieront entre autres d'une formation théorique et pratique donnée par des formateurs reconnus par l'École nationale des pompiers du Québec sur le sauvetage nautique et sur glace selon les standards de la norme NFPA 1006 *Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques*, édition 2008.

Rappelons que cette norme est désormais offerte en français aux Publications du Québec.

« Afin d'assurer la sécurité des citoyens, il est également nécessaire d'acquérir divers équipements techniques afin d'accomplir de façon efficace et sécuritaire les opérations de sauvetage nautique, sur glace et hors route », souligne M. Éthier. Pour ce faire, le service de sécurité incendie, qui dessert les trois municipalités, fera l'acquisition d'une embarcation à moteur de type Zodiac, d'une embarcation pneumatique, de deux véhicules motorisés et d'habits d'immersion.

« Ces équipements seront fort utiles en cas d'intervention lors d'inondations par exemple », estime M. Éthier. La rivière Yamaska, ayant un débit élevé et de forts courants, traverse plusieurs routes et chemins, souvent seules voies d'accès aux secteurs résidentiels. Des ponts couverts, des barrages et des bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et agricoles sont menacés par d'éventuels débordements.

« La formation et l'acquisition de tels équipements faciliteront ainsi la gestion de l'événement dès le début du sinistre afin d'en minimiser les conséquences », conclut le directeur du service de sécurité incendie.

Information :

M. Louis-Philippe Éthier
Service de sécurité incendie de Bromont
450 534-4777
incendie@bromont.com

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des nouveaux locaux pour la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

PAR AUDREY MORISSETTE ET PIERRE TREMBLAY

Le 7 novembre dernier, l'équipe de la Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean emménageait dans de nouveaux locaux, toujours situés au rez-de-chaussée de l'édifice Marguerite-Belley à Jonquière. Ces locaux ont été configurés afin d'accueillir plus convenablement les partenaires en sécurité civile qui pourront ainsi travailler à partir du bureau régional.

Le Centre régional de coordination gouvernementale bénéficie maintenant d'une salle de réunion pour l'Organisation régionale de la sécurité civile (ORSC), d'un centre d'opérations, d'une cuisinette et d'une salle de repos ainsi que d'un centre de documentation. De plus, la direction régionale a fait l'acquisition d'appareils de type radioamateur pour établir une meilleure communication entre le Centre régional de coordination gouvernementale et le personnel déployé lors d'opérations.

RAQI (Radio Amateur du Québec), partenaire en sécurité civile, n'a pas été oublié. En effet, des locaux ont été aménagés pour que l'organisation puisse installer tout son équipement et pour faire en sorte que ses membres puissent y travailler aisément.



L'inauguration officielle des nouveaux locaux a eu lieu lors de la dernière rencontre tenue par l'Organisation régionale de la sécurité civile du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 8 décembre 2011. En plus des représentants des ministères et organismes qui composent l'ORSC, plusieurs autres partenaires s'étaient joints à l'équipe pour l'occasion.

Information :

M^{me} Audrey Morissette
Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
418 695-7872, poste 42201
audrey.morissette@msp.gouv.qc.ca

Congrès de l'Association des centres d'urgence du Québec

Le processus de certification des centres d'urgence 9-1-1

PAR MAUDE-ÉMILIE LAPOINTE

Les 3 et 4 novembre dernier s'est tenu le 11^e Congrès de l'Association des centres d'urgence du Québec (ACUQ) à Mont-Tremblant. Le ministère de la Sécurité publique en a profité pour présenter les processus entourant la mise en application du Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appel d'urgence.

Ce congrès annuel, sous le thème « La gestion des risques dans les collectivités locales » fut l'occasion pour les différents partenaires provenant tant des milieux du développement des technologies que des paliers gouvernemental et municipal ainsi que des divers services d'urgence d'échanger sur les avancées dans le domaine. Plusieurs consultants et fournisseurs de services ont d'ailleurs tenu des stands présentant divers équipements et outils spécialisés contribuant à améliorer les interventions et la gestion des appels d'urgence.

Il s'agissait d'un rendez-vous important pour le ministère de la Sécurité publique (MSP) et son équipe du 9-1-1. MM. Raynald Chassé, directeur de la Direction de la prévention et de la planification, et Mario Couture, chef de l'équipe du 9-1-1, ont tenu une conférence. M. Chassé a rappelé les étapes qui ont mené à l'adoption de la réglementation de même que les obligations municipales en ce qui concerne le service d'appel d'urgence. Quant à M. Couture, dont l'équipe a pour mandat de mettre en œuvre l'encadrement législatif et réglementaire en vigueur depuis décembre 2010, il a présenté les principales étapes du processus de certification des centres d'urgence.

Le processus de certification

Pour enclencher la démarche, le centre d'urgence doit adresser au ministre une demande de certification accompagnée des documents et des renseignements requis. Sur réception de cette demande, l'équipe du 9-1-1 pourra rencontrer les responsables du centre d'urgence pour répondre à leurs questions afin d'établir un premier constat et de définir le calendrier des visites. Les modalités et la logistique de réalisation de l'audit pourront également être déterminées lors de cette rencontre. Puis, l'équipe sera disponible pour conseiller et accompagner le centre d'urgence dans les étapes menant à l'obtention du certificat de conformité.

Les éléments du règlement seront vérifiés systématiquement par l'équipe du 9-1-1 selon des blocs thématiques :

- la localisation, l'identification et l'accès au centre d'urgence 9-1-1
- les bâtiments et les équipements
- le niveau de service

Enfin, lorsque le centre d'urgence 9-1-1 respecte les objectifs établis par le règlement, un certificat de conformité auquel est associée une exonération de responsabilité lui est délivré par le ministre.

Les étapes à venir

M. Couture a également présenté les étapes à venir prochainement, dont la publication d'un guide sur le processus d'inspection des centres d'urgence 9-1-1. Une nouvelle version du guide portant sur l'interprétation des articles du règlement ainsi que la mise en ligne d'une section spécifique au 9-1-1 dans le site Web du ministère contenant, entre autres, des documents de référence sont également à venir. Le MSP a aussi confirmé qu'il amorçait dès décembre 2011 les audits des premiers centres d'urgence. De plus, la mise en place de groupes de travail sur la formation des préposés au traitement des appels d'urgence, la maîtrise de l'anglais et la gestion des risques a été annoncée. Ces groupes de travail seront constitués de préposés et de gestionnaires de certains centres d'urgence 9-1-1, de partenaires du milieu et d'experts.

La conférence aura sans doute contribué à clarifier le processus de certification des centres d'urgence et à répondre à certaines interrogations des intervenants qui ont pu échanger sur leurs préoccupations et leur réalité. Les centres d'urgence 9-1-1 ont alors été invités à communiquer avec l'équipe du 9-1-1 du MSP pour obtenir plus de renseignements et à transmettre leur demande de certification aussitôt qu'ils souhaitent enclencher cette démarche.

Information :

Équipe du 9-1-1
msp911@msp.gouv.qc.ca

Colloque sur la sécurité civile 2012 Premier centre d'appels d'urgence certifié



Le Centre d'appels d'urgence de la Ville d'Alma est devenu le premier centre d'urgence à obtenir un certificat de conformité. Ce certificat, valide pour deux ans, est désormais obligatoire selon les exigences du Règlement sur les normes, les spécifications et les critères applicables aux centres d'urgence 9-1-1. Il atteste l'efficacité, la compétence du personnel et le bon fonctionnement des équipements. Au Québec, 35 centres d'appels d'urgence offrent le service 9-1-1. Ils ont jusqu'au 30 décembre 2012 pour obtenir un certificat de conformité délivré par le ministère de la Sécurité publique.

Colloque Géomatique 2011

Le ministère de la Sécurité publique a présenté ses divers services

PAR NICOLAS GICNAC, MSP ET NATHALIE MICHAUD, MRNF

Le ministère de la Sécurité publique était au rendez-vous lors du dernier colloque Géomatique 2011 qui s'est tenu à Montréal les 12 et 13 octobre 2011.

L'équipe de géomatique du ministère, au nombre des ministères et organismes regroupés au sein de l'Espace géomatique du gouvernement du Québec, y a présenté ses services modernes et ouverts en géomatique (couches d'information en WMS, moteur de recherche géographique, etc.) ainsi que l'application Web G.O.LOC (Gestion des opérations de localisation et de cartographie). Le G.O.LOC est un service applicatif de géomatique qui permet aux employés du ministère et à ses partenaires de se situer rapidement sur le territoire à l'aide de données fiables et officielles dans toutes sortes de situations (ex. mesures d'urgence, 9-1-1). De son côté, la Sûreté du Québec a présenté sa solution portable et mobile lors d'opérations de recherche et sauvetage.

Applicable à la sécurité civile

En sécurité civile, il a été maintes fois démontré que l'utilisation des données géomatiques mises à jour régulièrement facilite notamment l'élaboration de plans de mesures d'urgence, l'identification des actions préventives et la coordination des opérations lors de situations d'urgence. Les intervenants en sécurité civile sont alors en mesure de prendre des décisions éclairées, et ce, plus rapidement dans une perspective géographique.

Le MSP offre donc aux partenaires de la sécurité civile des outils géomatiques de pointe et des données géographiques nécessaires à la prise de décisions éclairées dans le but d'assurer la sécurité de la population avant, pendant et après un sinistre.

Applications en vedette

Parmi les sujets proposés par les partenaires gouvernementaux se trouvaient, entre autres, les applications développées pour soutenir les différentes missions des ministères et organismes présents.

À titre d'exemple, on a pu consulter le Système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT), système mis en place par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour offrir au réseau municipal des services et des données géographiques dans le but de faciliter l'aménagement, la gestion et l'occupation du territoire. Cette application inclut certaines données géomatiques très utiles aux missions de sécurité civile des autorités locales à travers la province.

Lors du colloque Géomatique 2011, le gouvernement du Québec a également lancé Adresses Québec, une géobase officielle issue d'un partenariat gouvernemental et de la collaboration du milieu municipal. Cette base de données est utilisée au ministère de la Sécurité publique dans ses cartes de base et ses outils de localisation, tels que le G.O.LOC et le moteur de recherche géographique.



L'espace géomatique du gouvernement du Québec, un lieu dynamique où les partenaires gouvernementaux avaient pignon sur rue.

Rappelons que le colloque Géomatique 2011 était organisé par la section Montréal de l'Association canadienne des sciences géomatiques. Plus de 600 personnes de tous horizons ont participé aux différentes activités présentées, dont une soixantaine de conférences. L'exposition commerciale a, quant à elle, réuni 28 exposants des secteurs public et privé. Plusieurs ministères et organismes regroupés au sein de l'espace géomatique du gouvernement du Québec étaient présents.

Information :

www.geomatics2011.com

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
www.mamrot.gouv.qc.ca, onglet *Amenagement du territoire*, rubrique *SIGAT*

Ministère de la Sécurité publique
http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/accueil/portail_geo/goloc.htm
<http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/blogue>

adressesquebec.gouv.qc.ca
<http://www.quebecgeographique.gouv.qc.ca/approfondir/bibliotheque/geoinfo/geoinfo-novembre-2011.asp>

À l'agenda

Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Dates : 2 au 5 juin 2012

Lieu : Hôtel Rimouski

Thème : *Se regrouper pour être plus efficace*

Information : iharvey@acsiq.qc.ca

450 464-6413

Web : www.acsiq.qc.ca, onglet *Congrès 2012*

Les 10 ans du 11 septembre 2001

Un atelier sur la protection des infrastructures essentielles réunit des conférenciers internationaux à Montréal

PAR GUILLAUME FAUBERT, CENTRE RISQUE & PERFORMANCE

Le 1^{er} septembre 2011 s'est tenu à l'École Polytechnique de Montréal l'atelier Protection des infrastructures essentielles – un bilan pour le futur. L'événement a permis de constater la progression de divers pays au cours des 10 dernières années ainsi que les enjeux et les défis à relever en matière de protection des infrastructures essentielles.

Une centaine de participants du Québec et du Canada se sont déplacés pour écouter les conférenciers provenant d'Europe, d'Australie, des États-Unis, du Royaume-Uni ainsi que du Canada et pour échanger avec eux.

Les présentations des conférenciers ainsi que les discussions de la table ronde en fin de journée ont fait ressortir plusieurs enjeux cruciaux relatifs à la protection des infrastructures essentielles. Le partage d'information et la création de liens de confiance entre les différents acteurs ont été relevés comme étant, de manière unanime, les principaux défis dans l'élaboration d'outils et de méthodologies en cette matière.

L'importance de l'utilisation d'outils pertinents, visuels et simples à comprendre permettant une meilleure implication des gestionnaires de haut niveau est également un point qui a été mentionné. Il apparaît également que les organisations publiques actives dans le domaine de la protection des infrastructures essentielles doivent rendre des comptes à l'ensemble des intervenants. Il se dessine donc une approche client beaucoup plus opérationnelle.

Un autre virage important souligné lors de cette journée a été celui de la résilience des infrastructures essentielles. Ce changement de

perspective aura eu pour effet d'encourager les démarches tous risques, ici comme ailleurs. Certaines auront été nationales, voire multinationales en ce qui concerne l'Union européenne, tandis que d'autres auront pris un virage plus régional, aux États-Unis notamment.

Le dernier enjeu ciblé porte sur l'évolution de la cybernétique. Le manque de compréhension et la portée du rôle des infrastructures SCADA (*Supervisory Control and Data Acquisition / commande et acquisition de données de surveillance*) dans la gestion des infrastructures essentielles est une problématique majeure. La difficulté de cerner un enjeu comme celui-ci demeure un défi de taille pour tous les pays.

Pour de l'information complémentaire relative aux démarches de protection des infrastructures essentielles des représentants des pays invités, les présentations peuvent être consultées sur le site du Centre risque et performance à www.polymtl.ca/crp, onglet *Activités publiques*.

Souignons, en terminant, l'appui et la collaboration du Dr Andrew Vallerand et de l'équipe de Recherche et développement pour la défense du Canada, de l'Association de la sécurité civile du Québec, de RECO-Québec (Réseau d'échange en continuité des opérations du Québec) ainsi que du Département de mathématiques et de génie industriel de l'École Polytechnique de Montréal pour la tenue de cette journée.

Information :

www.polymtl.ca/crp, onglet *Activités publiques*

M. Guillaume Faubert
Guillaume.faubert@polymtl.ca
514 340-4711, poste 5101

INTER ACTION

Bulletin d'information du ministère de la Sécurité publique
Volume 3, numéro 1, Hiver 2012
Tirage : 5500 exemplaires

Version électronique :
www.securitepublique.gouv.qc.ca,
Publications et Statistiques

INTER-ACTION est publié par le Service de l'éducation du public de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie. Ce bulletin est destiné aux gens qui travaillent en sécurité incendie et en sécurité civile.

Tout article d'Inter-Action peut être reproduit à condition d'en mentionner la source. La reproduction à des fins commerciales doit être autorisée par le ministère de la Sécurité publique.

Pour toute correspondance : inter-action@msp.gouv.qc.ca
418 646-6777, poste 40078, ou 1 866 702-9214

Éditrice
Louise Bisson

Rédactrice en chef
Lise Gariépy

Comité d'orientation

Yvon Jodoin, Myriam Bérubé, Christine Roy,
Philippe Jobin, Sylvain Tremblay, Amélie Genois

Photo de la page couverture

Évacuation d'une résidence privée pour aînés à Laval
Photo : Alarie Photo

Rédacteurs

Chantal Bilodeau, Yvan Chassé, Nicolas Gignac, Annie Gravel, Maude-Émilie Lapointe, Benoît Matte, Audrey Morissette, Jean-Marc Neault et Pierre Tremblay (MSP), Mariette Trottier (MDEIE), Nathalie Michaud (MRNF), Benoît Robert, Rachel Pagé-Bélanger, Gabriel Yan et Guillaume Faubert (Centre risque & performance), Michel Ménard (Salaberry-de-Valleyfield), Chantal Bibeau (SSI Laval), Andrew Barr (SSI Drummondville), Sébastien Demers (SSI MRC Bécancour)

Révision linguistique

Joane Marquis et Josée Roy
Direction des communications

Graphisme
AlainShé

Impression

Les Ateliers de l'Établissement de détention de Québec

Distribution

CSPQ - Distribution documentaire

Dépôt légal – 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1925-1521 (version imprimée)

ISSN 1925-153X (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

Pour un changement d'adresse ou toute autre correspondance :

Inter-Action
Ministère de la Sécurité publique
Direction de la prévention et de la planification
2525, boul. Laurier, 6^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
inter-action@msp.gouv.qc.ca

Mérite québécois de la sécurité civile

Le monde municipal largement représenté parmi les lauréats

Un prix Hommage, quatre Mérites, trois Mentions d'honneur et quinze Mentions spéciales du jury ont été décernés lors de la 16^e édition du Mérite québécois de la sécurité civile. La cérémonie a eu lieu le 15 février 2012 à l'occasion du Colloque sur la sécurité civile à Saint-Hyacinthe.

Voici la liste des lauréats pour 2012 ainsi qu'un aperçu de leurs réalisations.

Prix Hommage

M. Pierre Frattolillo

Son leadership et son expertise en gestion des risques d'accidents industriels majeurs ont fait progresser de façon remarquable la cohabitation industrielle et résidentielle au Québec.

Les Mérites

Catégorie Municipalité

• MRC du Haut-Richelieu

Ce Mérite reconnaît l'esprit d'entraide et la gestion responsable des risques ayant permis d'assurer une intervention maximale lors des inondations du printemps 2011 en Montérégie.

• MRC de la Matapédia

On a cette fois-ci récompensé l'approche préventive et concertée, l'esprit d'initiative, la collaboration et la gestion responsable des risques menant à la réalisation du projet de détermination des moyens de secours minimaux en situation de sinistre.

Catégorie Entreprise et organisme

• Comité mixte municipal-industriel de Salaberry-de-Valleyfield

Cet honneur souligne les efforts réalisés par les représentants municipaux, gouvernementaux, industriels et par les citoyens pour arrimer les plans d'urgence entre les industries et la Ville afin de prévenir les accidents industriels majeurs.

• SOS Richelieu

Cette organisation citoyenne a joué un rôle crucial et complémentaire de soutien aux sinistrés, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les intervenants sur le terrain, lors des inondations printanières 2011 en Montérégie.

Les Mentions d'honneur

Catégorie Municipalité

• Ville de Gaspé

La Ville de Gaspé a été récompensée pour ses efforts de coordination et pour l'efficacité de l'intervention à la suite des trois sinistres consécutifs qui ont touché Gaspé en décembre 2010.

• Ville de La Tuque

Le jury a reconnu l'ingéniosité du projet de localisation des chalets en Haute-Mauricie à l'aide de coordonnées GPS.

• Ville de Chibougamau

On reconnaît ainsi le caractère novateur de son projet d'aménagement d'une zone forestière de plusieurs kilomètres à proximité de la zone urbaine afin de minimiser le risque d'incendie de forêt et sa propagation en zone habitée.

Mention spéciale

Soulignons que le jury a décerné cette année des mentions spéciales à 15 municipalités de la Montérégie, particulièrement touchées par les inondations du printemps 2011, en reconnaissance du travail acharné de tous les intervenants, de l'entraide municipale et de la contribution exceptionnelle des citoyens.

Félicitations aux lauréats

Le Mérite québécois de la sécurité civile témoigne de la reconnaissance du gouvernement envers ceux et celles dont les efforts méritoires en sécurité civile ont fait ressortir la mobilisation et l'engagement, la capacité d'intervention et d'adaptation de même que la protection face au risque, la solidarité et la responsabilité.

Information :

Liste des lauréats

www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité civile*, rubrique *La sécurité civile au Québec*, cliquer sur *Activités et événements*



Patrick Deslandes